

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2024

Rapport de jury

Contributeurs :

*Madame Heidi BUDON-DUBARRY, DAASEN du Loiret, présidente du Jury académique du CRPE
Madame Pascale TOUPE, Adjointe au DASEN et coordinatrice académique du CRPE*

Coordonnateurs des épreuves :

Monsieur Jean-François ALLARD, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional de sciences physiques

Monsieur Vincent BECOGNÉE, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional d'histoire et géographie

Madame Estelle GUILLAUME, Inspectrice de l'Éducation nationale

Monsieur Frédéric LOUAIL, Inspecteur de l'Éducation nationale

Madame Myriam MAYET, conseillère pédagogique

Monsieur Sébastien MOISAN, Inspecteur de l'Éducation nationale

Monsieur Jean-Luc PAILLEAU Conseiller Pédagogique

Madame Gaëlle PAPINEAU, Inspectrice d'Académie-Inspectrice Pédagogique Régionale de mathématiques

Monsieur Ludovic PECULLIER, Adjoint au DASEN chargé du 1^{er} degré

Monsieur Dominique PICHARD, Inspecteur de l'Éducation nationale

Monsieur Loïc ROZIER, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional de lettres

Monsieur Lionel TEYSSANDIER, Inspecteur de l'Éducation nationale

Sommaire :

Table des matières

1 Informations générales	3
2. Les données chiffrées dans l'académie Orléans-Tours	6
Epreuves d'admissibilité	7
3. Epreuve disciplinaire de français	7
3.1. Présentation de l'épreuve	7
3.2. Session 2024	8
3.3. Constats et conseils des correcteurs	9
4. Épreuve écrite de mathématiques	10
4.1. Présentation de l'épreuve	10
4.2. Session 2024	10
4.3. Recommandations aux candidats	15
4.3.1. Dans le cadre de la préparation	15
4.3.2. Dans le cadre de l'épreuve :	15
5. Épreuve écrite d'application	17
5.1. Physique-Chimie, Sciences et Vie de la Terre, Technologie.	17
5.1.1. Eléments statistiques et analyses	17
5.1.2. Présentation du sujet	19
5.1.3. Analyse du sujet	19
5.1.4. Conseils aux candidats	22
5.2. Histoire - géographie - enseignement moral et civique	23
5.2.1. Présentation de l'épreuve	23
5.2.2. Organisation de l'épreuve et des corrections :	23
5.3. Arts et culture	25
5.3.1. Présentation de l'épreuve	25
5.3.2. Sujet et attentes	27
5.3.3. Première partie : Composante éducation musicale	28
5.3.4. Deuxième partie : Composante arts plastiques	29
5.3.5. Remarques générales	30
Epreuves d'admission	31
5.4. Oral de leçon	31
5.4.1. Caractéristiques de l'épreuve :	31
5.4.2. Expression des candidats : exposés et entretiens.	32
Constats :	32
Conseils aux candidats :	32
6.1.2. Partie FRANCAIS	33
Exposé et entretien : constats	33
Conseils aux candidats :	35
6.1.3. Partie mathématiques	36
Exposé et entretien : constats	36
Conseils aux candidats :	38
6.2. Oral d'entretien	39
6.2.1. Caractéristiques de l'épreuve :	39
6.2.2. Education physique et sportive	40
Exposé et entretien, constats :	40
Conseils aux candidats :	42
6.2.3. Motivation :	43

Constats :	43
Conseils aux candidats :	43
6.2.4. Mises en situation professionnelle	44
Constats.....	44
Conseils aux candidats :	45
7. Epreuve orale facultative de langue vivante	46
7.1. Prestation des candidats sur la partie 1 de l'épreuve : se présenter et présenter les documents	46
7.2. Prestation des candidats sur la partie 2 de l'épreuve : partie didactique	48
7.3. Prestation des candidats sur la partie 3 de l'épreuve : échanges avec la commission ...	49
7.4. Qualité de l'expression orale en français	49
7.5. Posture du candidat	49
7.6. Exemple de questions posées	50

1 Informations générales

Texte de référence :

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, publié au JORF n° 0025 du 29 janvier 2021

Les épreuves :

Depuis la session 2022, les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) sont modifiées :

Les épreuves se composent de trois épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission. Les candidats admissibles qui en ont fait la demande au moment de leur inscription peuvent subir une épreuve facultative de langue étrangère pour le concours externe, le second concours interne et le troisième concours. Les épreuves des concours de l'enseignement public et des concours de l'enseignement privé sous contrat sont identiques.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Epreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire de français

- **Durée : 3 heures**
- **Coefficient 1**

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- **Durée : 3 heures**
- **Coefficient 1**

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite d'application

- **Durée : 3 heures**
- **Coefficient 1**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- Arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Arts

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Epreuves d'admission

Épreuve de leçon

- **Durée de préparation : 2 heures**
- **Durée de l'épreuve : 1 heure**

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie

- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie

- **Coefficient 4**

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Épreuve d'entretien

- **Durée totale de l'épreuve : 1 heure et 5 minutes**
- **Coefficient 2**

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- **Durée de préparation : 30 minutes**
- **Durée de l'épreuve : 30 minutes**

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes :

- Allemand,
- Anglais,
- Espagnol,
- Italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

2. Les données chiffrées dans l'académie Orléans-Tours

 ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		CRPE SESSION 2024					
		PUBLIC			PRIVÉ		
		Concours externe	Troisième concours	Second concours interne	Concours externe	Troisième concours	Second concours interne
Inscrits		1332	358	151	250	51	27
Présents (1^{ère} épreuve)		577	110	60	62	13	8
%		43,32	30,73	39,74	24,80	25,49	29,63
Admissibles		435	38	24	42	3	4
1er admissible	points	55,25	53,00	50,75	54,00	46,50	38,50
	moyenne	18,42	17,66	16,92	18,00	15,50	12,83
Seuil admissibilité	points	28.50	35.25	34.50	28.75	30.75	31,00
dernier admissible	moyenne	09.50	11.75	11.50	09.58	10.25	10.33
Nombre de postes		266	25	13	29	1	3
Admis sur liste principale		266	25	13	29	1	3
1er admis	points	179,00	165,50	151,25	176,00	120,50	123,00
	moyenne	19,88	18,50	16,80	19,55	13,38	13,66
Seuil admission	points	96,70	80,75	93,75	94,25	0,00	88,00
dernier admis	moyenne	10,74	8,97	10,42	10,47	0,00	9,77
Inscrits sur liste complémentaire		62	1	3	4	0	0
dernier inscrit	points	81,00	79,25	88,25	84,25	0,00	0,00
	moyenne	9,00	8,83	9,80	9,36	0,00	0,00

3. Epreuve disciplinaire de français

3.1. Présentation de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 définit l'épreuve disciplinaire de français :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Durée : trois heures ; coefficient 1.

3.2. Session 2024

Les résultats globaux ci-dessous rendent compte des 747 copies corrigées pour le concours du public et des 82 pour le concours du privé.

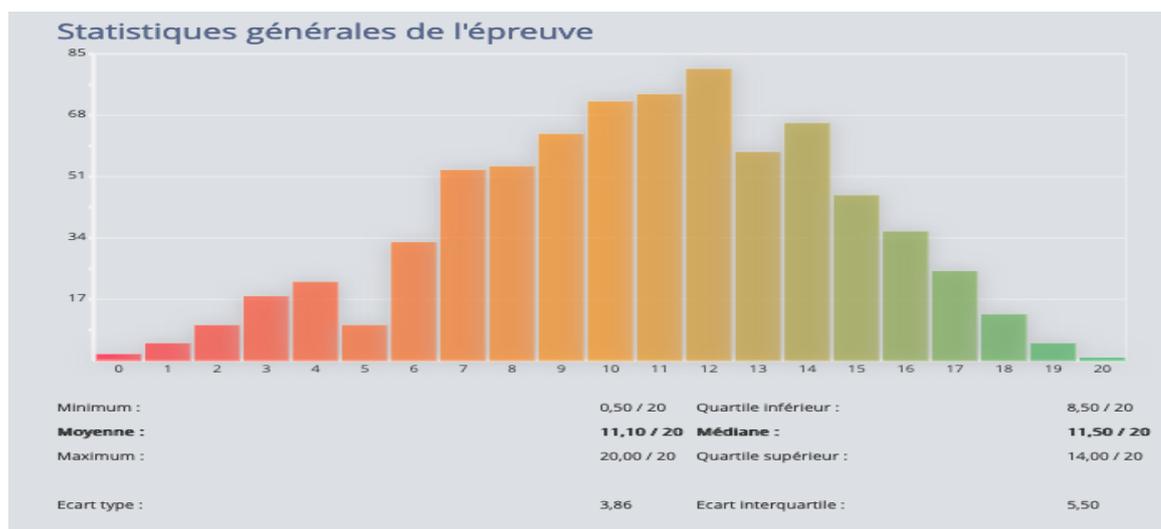
Public

Historique des résultats de l'épreuve 2023

Moyenne de l'épreuve : 10,44/20 Note la plus basse : 1,5 Note la plus haute : 19,75

Résultats de l'épreuve 2024

Moyenne de l'épreuve : 11,10/20 Note la plus basse : 0,5 Note la plus haute : 20



Privé

Historique des résultats de l'épreuve 2023

Moyenne de l'épreuve : 10,54/20 Note la plus basse : 1,5 Note la plus haute : 17,5

Résultats de l'épreuve 2024

Moyenne de l'épreuve : 10,84/20 Note la plus basse : 2,5 Note la plus haute : 19



3.3. Constats et conseils des correcteurs

Première partie : étude de la langue

Une bonne partie des copies manifeste une relativement bonne connaissance de la langue mais des fragilités sont tout de même perceptibles sur les points suivants :

- les valeurs des temps ne sont pas toujours maîtrisées, ainsi que les modes ;
- certains candidats ont confondu le conditionnel présent de l'indicatif et l'imparfait de l'indicatif ;
- des sujets ont été mal identifiés et des confusions ont été relevées sur les classes grammaticales ;
- dans la phrase « Vivre, sans l'écriture, me va mal. », certains candidats ont identifié « me » comme étant le sujet de « va » ;
- la réécriture avec subordination a été difficile pour certains ;
- la question de l'analyse de l'emploi de la virgule a pu dérouter ;

Les candidats sont souvent en mesure de donner la fonction des mots mais les démarches de manipulation sont souvent fautives.

Il est conseillé aux candidats de maîtriser la terminologie grammaticale publiée dans la collection « les guides fondamentaux pour enseigner » par le Ministère de l'Éducation nationale. Ce guide est consultable sur le site Eduscol.

Deuxième partie : Lexique et compréhension lexicale

La plupart des candidats accèdent à une bonne compréhension du lexique mais les réponses manquent de précision. Les points suivants ont été relevés :

- Dans la première question, il était demandé une explication de mots en contexte et des candidats ont procédé à une analyse morphologique ;
- Des candidats confondent famille de mots, champ lexical et synonyme ;
- Des candidats confondent comparaison et métaphore ;

Troisième partie : Réflexion et développement

Dans cette partie, le jury attend avant tout une expression écrite claire et fluide du candidat qui rend compte d'une pensée logique et structurée.

Le sujet précisait « A la lumière du texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture. » Les correcteurs étaient donc attentifs à la qualité et la variété des exemples et des références culturelles convoqués par le candidat.

Les points suivants ont été relevés :

- Certains candidats se sont limités à un commentaire du texte de Lola Lafon sans conduire une réelle réflexion sur une question posée.
- Si certaines copies ont su se démarquer en illustrant leur argumentation avec des exemples variés, d'autres ont montré une certaine pauvreté dans les exemples proposés.
- La progression de la pensée est parfois difficile à suivre en raison d'une organisation des arguments confuse et d'une syntaxe parfois fragile ;
- Certaines copies ont exprimé une pensée étayée et nuancée ; cela a été particulièrement apprécié.
- Beaucoup de copies ont montré une maîtrise très fragile de l'orthographe et de la syntaxe de certains candidats.
- Quelques réflexions pédagogiques sur le travail d'écriture en classe sont apparues pertinentes, souvent en conclusion.

En tant que futurs enseignants, il est indispensable que les candidats rendent des copies qui montrent à tout le moins une maîtrise satisfaisante de langue tant au niveau de l'orthographe lexicale et grammaticale, que de la syntaxe. On ne saurait trop encourager les candidats à procéder à une relecture attentive de leur copie. Une écriture lisible est tout autant attendue.

4. Épreuve écrite de mathématiques

4.1. Présentation de l'épreuve

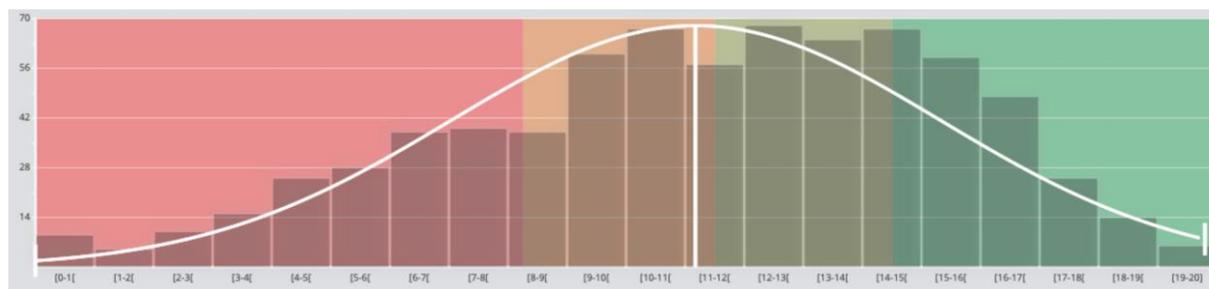
L'épreuve de mathématiques constituée de 5 exercices est notée sur 20 points. Durée de l'épreuve : 3 heures

Elle a pour objectif d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul sur les différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Un maximum de 2 points peut être retenu sur la note finale pour une orthographe défailante ou une mauvaise maîtrise syntaxique de la langue française ou des langages mathématiques. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

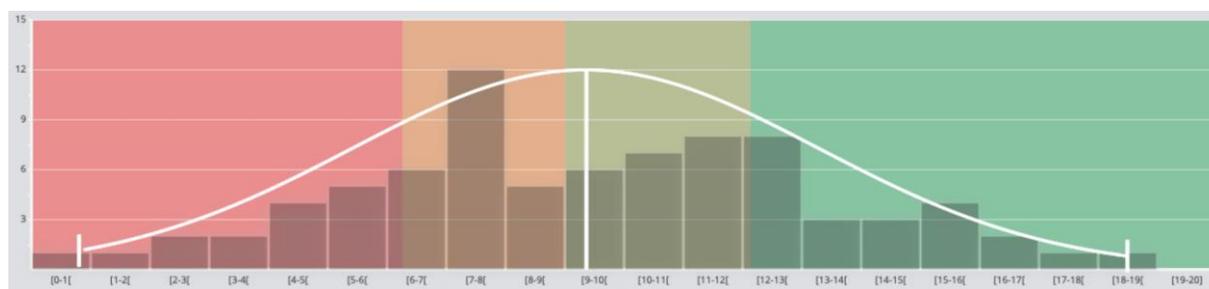
4.2. Session 2024

Résultats pour le groupement des concours de l'enseignement public



<u>Moyenne / 20 pts</u>	<u>Minimum</u>	<u>Maximum</u>	<u>Écart-type</u>
11,12 pts	0 pt	19,75 pts	4,13 pts

Résultats pour le concours des concours de l'enseignement privé



<u>Moyenne / 20 pts</u>	<u>Minimum</u>	<u>Maximum</u>	<u>Écart-type</u>
9,30 pts	0,75 pt	18,50 pts	3,92 pts

Exercice 1

Ce premier exercice s'appuie sur une situation modélisée de l'utilisation d'un pluviomètre fabriqué et de relevés pluviométriques. L'exercice est constitué de deux parties :

Partie A :

Les thèmes mathématiques abordés sont des calculs de mesures de longueur, de volumes à partir d'une modélisation d'un volume cylindrique et de l'interprétation de courbes de volume en fonction d'une hauteur.

Questions :

1. Déterminer une longueur d'étiquette qui fait le tour du pluviomètre.
2. Calculer la valeur exacte du volume de l'appareil (expression non calculée) puis calcul avec arrondi.
3. Identifier par interprétation (sans justification) une courbe qui exprime le volume d'un pluviomètre en fonction de la hauteur de liquide relevée.

Attentes du jury :

Bonne maîtrise des relations entre les diverses mesures d'un cylindre. Respect des contraintes des énoncés : précision du calcul, unités de mesures spécifiées.

Analyse des productions des candidats :

Cette partie A ne présentait pas de difficulté particulière, néanmoins seuls 15 % des candidats obtiennent le maximum de points.

Cette partie se révèle discriminante sur des éléments inattendus : la méconnaissance de la formule de calcul de la circonférence (confusion rayon et diamètre), des erreurs dans les calculs et arrondis.

Partie B :

Les thèmes mathématiques abordés sont des interprétations de données numériques, l'utilisation d'éléments de base des statistiques (moyenne, médiane, étendue).

Questions :

1. Calculer une moyenne puis comparaison et interprétation avec une seconde moyenne.
2. Calculer des étendues entre deux relevés de précipitations puis comparaison et interprétation.
3. Analyser une affirmation, indiquer explicitement sa véracité ou son inexactitude en justifiant ce choix

Attentes du jury :

Bonne maîtrise des connaissances de base en statistiques : clarté des calculs, interprétations adéquates et justification argumentée.

Analyse des productions des candidats :

Cette partie est majoritairement bien réussie par les candidats. Notons que pour la question 3, 12,5 % des candidats qui n'ont pas traité la question et 22,7 % ont une réponse inexacte ou non justifiée.

Exercice 2

Cet exercice porte sur l'analyse et les justifications de cinq affirmations dans divers domaines mathématiques.

Questions :

1. Le nombre 0,28 est-il un nombre rationnel ?
2. On considère deux nombres réels strictement positifs a et b . Le quotient de a par b est-il strictement inférieur au nombre a ?
3. Le produit de deux entiers naturels impairs est-il un entier naturel impair ?
4. L'expression algébrique d'une fonction affine correspond-elle à la représentation graphique proposée ?
5. La longueur donnée d'un segment d'une figure géométrique est-elle exacte ? (justification attendue par l'utilisation raisonnée du théorème de Thalès ou des caractéristiques des triangles semblables).

Attentes du jury :

Démonstration de connaissances mathématiques dans des domaines variés et de la capacité à justifier.

Analyse des productions des candidats :

Pour cet exercice, 13 % des candidats ont la totalité des réponses inexactes. La question 1 est réussie par 46 % des candidats, 34,75 % pour la question 2, 11 % pour la question 3, 54 % pour la question 4 et 31,6 % pour la question 5.

Ce type d'exercice est usuellement discriminant. La pertinence des justifications reste un point faible et récurrent dans les productions des candidats.

Exercice 3

Cet exercice est constitué de trois parties. Le contexte permet d'aborder le domaine des probabilités et celui de la géométrie élémentaire (tracé d'un patron).

Partie A :

Questions :

Construire le patron d'un cube avec des contraintes : agrandissement, relation numérique entre les numéros des faces opposées (leur somme doit être égale à 7).

Attentes du jury :

Respecter l'énoncé et les attentes de qualité des tracés géométriques.

Analyse des productions des candidats :

Cette partie est bien réussie (70,8 %).

Partie B :

Questions :

1. Lister tous les résultats de l'expérience aléatoire proposée.
2. Déterminer la probabilité d'un évènement.
3. Utilisation des données obtenues à la question 1.
 - a. Quel est l'évènement avec la plus grande probabilité.
 - b. Exprimer cette probabilité.

Attentes du jury :

Maîtrise des connaissances de base des probabilités : vocabulaire spécifique, notations usuelles, représentations du résumé de l'expérience aléatoire proposée (tableau ou arbre de probabilité).

Analyse des productions des candidats :

Cette partie tout comme la partie A est bien réussie (environ 70 % de réussite).

Partie C :

Questions :

Dans le nouveau contexte décrit dans l'énoncé, proposer un évènement avec une probabilité de $\frac{1}{6}$.

Attentes du jury :

Maîtrise des connaissances de base des probabilités.

Analyse des productions des candidats :

La réussite à cette question est moindre de l'ordre de 50 %.

Exercice 4

Le support de cet exercice est une piste de course, modélisée par une représentation géométrique à base de figures élémentaires : demi-cercles et rectangle. Les questions sont réparties en trois parties.

La première partie porte essentiellement sur des calculs de distances, de moyennes, de pourcentages.

La seconde partie convoque des questions relatives à l'utilisation d'un tableur puis un calcul d'une moyenne pondérée.

La troisième partie s'intéresse à la géométrie de la piste par des calculs sur ses parties élémentaires.

Partie A :

Questions :

1.
 - a. Justifier une distance parcourue.
 - b. Calculer une vitesse moyenne de course en m/min.
2. Calculer une vitesse moyenne de course en km/h.
3. Exprimer en pourcentage une différence de distance.

Attentes du jury :

Gérer des données, calculs sur de vitesses moyennes. Respecter les unités spécifiées par diverses conversions.

Analyse des productions des candidats :

La question 1 est très bien réussie (90,5 %). La question 2 est également bien réussie (80,5 %). Par contre, la question 3 met en évidence un manque de maîtrise pour les calculs avec des pourcentages (42,8 % de réussite).

Partie B :**Questions :**

1. Proposer une formule de calcul recopiable d'une distance totale pour une feuille de calcul préremplie.
2. Proposer une formule de calcul recopiable d'une vitesse moyenne pour une feuille de calcul préremplie.
3. Calcul d'une distance moyenne pondérée pour l'effectif de la classe. Les données sont présentées dans un tableau.

Attentes du jury :

Proposer des formules de calcul simples et usuelles à utiliser dans un tableur. Être capable de calculer une moyenne pondérée.

Analyse des productions des candidats :

Les questions 1 et 2 sont relatives à l'utilisation de formules dans un tableur. Malgré de l'indulgence sur la syntaxe utilisée, ces questions ne sont pas massivement réussies.

La question 3 est réussie à 75 % ce qui est en corrélation avec la partie B de l'exercice 1.

Partie C :**Questions :**

1. a. Justifier une dimension de la piste en référence à l'énoncé de la partie. B. Calculer la longueur de la piste pour les caractéristiques de l'énoncé de la partie.
2. Déterminer longueur et largeur du rectangle constituant une piste modélisée de 200 mètres.

Attentes du jury :

Manipuler un rapport de proportionnalité de longueurs dans une situation contextualisée.

Analyse des productions des candidats :

La question 1a est bien réussie (83,4 %) mais la question 1b l'est moins (48,4 %).

Enfin, la question 2 n'est réussie qu'à 11,3 %. Elle demandait des capacités en résolution algébrique d'une situation. Ce qui s'est révélé difficile pour nombre de candidats.

Exercice 5

Cet exercice est contextualisé avec un Géoplan, support pédagogique utilisé en classe. Deux parties constituent ce dernier exercice.

Pour la première partie, les questions portent sur du dénombrement pour aboutir à deux questions qui mobiliseront les capacités en calcul littéral.

Pour la seconde partie, il s'agit de réaliser une figure géométrique à échelle 1/1 puis d'en calculer l'aire et le périmètre. Enfin, la dernière question mobilise les connaissances en algorithmique sur la base d'un programme codé en Scratch.

PARTIE A :**Questions :**

1. Déterminer et justifier le nombre de carrés nécessaires pour réaliser le tour d'un Géoplan de 25 picots.
2. Déterminer et justifier le nombre de carrés nécessaires pour réaliser le tour d'un Géoplan de 81 picots.
3. Justifier une expression algébrique de calcul du nombre de carrés nécessaires pour faire le tour d'un Géoplan de n^2 picots.
4. Exprimer, résoudre une inéquation/équation. Interpréter la solution.

Attentes du jury :

Des capacités de dénombrement et de modélisation sont attendues. Ainsi que la maîtrise du calcul littéral dans une situation simple.

Analyse des productions des candidats :

15,9 % des candidats n'ont pas traité cette partie A.

Sans tenir compte de ces candidats : 62,3 % des candidats ont réussi la question 1. La question 2 est réussie à 30,8 %. La question 3 est réussie à seulement 12,8 %. La question 4 est réussie à seulement 12,3 %.

Cette partie montre que nombre de candidats sont en difficulté sur ces exercices faisant appel au raisonnement, à l'observation de régularités ainsi qu'au calcul littéral.

PARTIE B :

Questions :

1. Construire une figure géométrique à échelle 1/1 (trapèze rectangle).
2.
 - a. Déterminer l'aire de cette figure.
 - b. Déterminer la valeur exacte du périmètre de cette figure.
3. Compléter un programme de tracé réalisé avec le logiciel Scratch.

Attentes du jury :

Réalisation d'un tracé d'une figure géométrique en déduisant les mesures du polygone et en le traçant à l'échelle 1/1. Calculer son aire et son périmètre (expression exacte avec des racines carrées).

Compléter des valeurs manquantes dans un programme Scratch caviardé.

Analyse des productions des candidats :

10 % des candidats n'ont pas traité cette partie B.

Sans tenir compte de ces candidats : 77 % des candidats ont réussi la question 1. La question 2a est réussie à 47,5 %. La question 2b est réussie à 27,7 %. Ces questions qui sont triviales ne sont malheureusement pas réussies à la hauteur de ce que l'on pouvait attendre.

La question 3 a été traitée par seulement 74,6 % des candidats. Sur ceux-ci, seuls 16,1 % l'ont réussi sans erreur.

En conclusion de cet exercice 5, outre le fait que des candidats. En excluant les candidats qui ont pu ne pas avoir suffisamment de temps pour le traiter, les taux réussites sont faibles créant ainsi un exercice peu discriminant. Cela montre que la maîtrise de compétences mathématiques fondamentales qui relèvent de la fin du collège n'est pas avérée pour une frange non négligeable de candidats

4.3. Recommandations aux candidats

Rappel :

L'épreuve écrite de mathématiques vise, entre autres, à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

4.3.1. Dans le cadre de la préparation

- Le concours est basé sur une maîtrise des connaissances :
 - Du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4,
 - De la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).
 - Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3. et bien entendu la maîtrise des connaissances des programmes de cycle 1, 2 et 3.
- Ainsi le candidat doit savoir manipuler des pourcentages, représenter des solides, mener des calculs d'aires, de vitesses et de volumes... de manière assurée et doit avoir revu de façon approfondie plane (les théorèmes de Thalès, théorème de Pythagore, et leurs réciproques, trigonométrie, propriétés des figures géométriques...) et la géométrie de l'espace (solides, patrons...). La pratique du raisonnement déductif doit être également travaillée. Une bonne connaissance des notions de base d'arithmétique et de numération est bien sûr indispensable, ainsi que leur mise en œuvre. Le calcul littéral est très fréquemment évalué dans les sujets des concours et la maîtrise demandée dépasse souvent les attendus de fin de cycle 4. Un entraînement particulier dans ce domaine doit être effectué. Par ailleurs, la maîtrise de la notion de statistique et probabilité est indispensable car fréquemment présente dans les sujets du concours. Le thème « Algorithmique et programmation » nouvellement apparu dans le programme doit être maîtrisé par les candidats.
- Le jury attire particulièrement l'attention des candidats sur les exigences de syntaxe dans l'usage du tableur. Il est attendu d'eux une maîtrise de ses fonctions élémentaires (adressage absolu et relatif, somme, produit, moyenne...). Les maladroites de syntaxe sont sanctionnées.
- Plus généralement, il ne faut pas limiter la préparation au niveau de compétences exigées en fin de collège. Les capacités de modélisation, prise d'initiative, synthèse sur des questions enchainées sont aussi souvent sollicitées dans les sujets de concours. La maîtrise des notions de base de logique mathématique est également indispensable.
- Connaître et énoncer les théorèmes mathématiques ne suffit pas. Il est nécessaire de savoir les appliquer, donc s'y exercer avant l'épreuve est indispensable. Les candidats doivent pouvoir conduire un raisonnement jusqu'à son terme, avec rigueur. Une démonstration mathématique n'est pas un enchaînement de phrases sans lien mais une démarche déductive aux étapes clairement justifiées. La concision est souvent préférable à un discours long et peu structuré qui laisse à penser au correcteur que le candidat masque ses insuffisances en mathématiques avec une rédaction trop prolixe. La résolution d'une question doit systématiquement se terminer par un résultat et une phrase de conclusion. L'interprétation par le candidat du résultat est indispensable pour valider la cohérence de celui-ci.
- Les résultats obtenus doivent toujours être accompagnés d'un calcul ou d'une démonstration. Les réponses sans justification ne sont pas valorisées par le barème.
- La rigueur du raisonnement et les notations doivent être particulièrement soignées : vérification des hypothèses avant l'application d'un théorème, calcul sur des valeurs exactes et non approchées, notations (\approx , segment de droite, angle...). L'emploi d'un vocabulaire rigoureux est également exigé : ne pas confondre nombre et chiffre, ou cercle et disque par exemple.
- L'utilisation raisonnée des calculatrices est une capacité importante à développer, permettant vérifications et démarches de recherche sur les questions numériques.

4.3.2. Dans le cadre de l'épreuve :

- **Gestion du temps :**

Il est important de surveiller le temps qui passe. Nous ne pouvons qu'inviter les candidats à s'entraîner à de multiples reprises avec des sujets d'annales dans le temps imparti de l'épreuve.

Les diverses questions gagnent à être traitées tout d'abord au brouillon de façon à fournir un écrit clair et concis (sans rature ni surcharge).

Il est indispensable de se réserver un temps de relecture de la copie afin, par exemple : de corriger les erreurs orthographiques qui ont pu être commises, la conformité de la réponse à la consigne, l'interprétation des résultats.

- **Rigueur, qualité de la présentation et de l'orthographe ainsi que de la syntaxe :**

La présentation des copies est importante.

Lorsque les exercices ne sont pas traités dans l'ordre indiqué par l'énoncé, il est indispensable de préciser les numéros des questions traitées afin de faciliter la tâche du correcteur.

Les résultats obtenus doivent être mis en évidence.

Une organisation en paragraphes, le recours au saut de lignes, permettent d'aérer et de structurer une copie dont l'écriture doit être lisible.

L'orthographe et la correction syntaxique (*français et mathématique*) sont appréciées lors de la correction des copies. Conformément aux textes, jusqu'à 5 points peuvent être retirés à la note finale.

Orthographe et syntaxe : une réelle inquiétude du jury

Les malus concernant l'orthographe restent alarmants malgré la récurrence de recommandations dans les rapports de jury précédents.

Pour cette session 2024, on relève que :

**21,2 % des copies ont été pénalisées pour plus de 5 erreurs d'orthographe.
22,8 % des copies ont été pénalisées pour une lisibilité et une syntaxe faillibles.**

- **Le niveau de connaissance attendu :**

Le concours est basé sur une maîtrise de connaissances rappelées supra. Cette maîtrise est généralement effective pour les candidats qui possèdent suffisamment de recul par la fréquentation, durant leur formation, de situations relevant de l'enseignement du lycée.

- **Des points d'attention :**

- L'utilisation des unités de mesure (cohérence, symboles, conversions).
- Les arrondis (souvent précisés dans les énoncés ou les questions). *Les correcteurs ont mis l'accent sur la proportion de candidats ayant des difficultés à gérer les unités de mesure, les notations et les arrondis.*
- La cohérence et la validité des résultats par rapport aux situations, aux données, à l'énoncé.

En résumé, pour se préparer au mieux à l'épreuve de mathématiques du Concours de Recrutement de Professeur des Écoles, il convient de réviser les notions mathématiques évoquées dans le rapport, de s'entraîner à les mettre en œuvre de façon assurée. Elles relèvent généralement des notions enseignées lors de la scolarité obligatoire (fin de collège), et à ce titre, sont éminemment essentielles pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

5. Épreuve écrite d'application

5.1. Physique-Chimie, Sciences et Vie de la Terre, Technologie.

5.1.1. Éléments statistiques et analyses

L'épreuve dure trois heures et se compose de trois parties permettant de tester les compétences et connaissances des candidats dans les trois champs disciplinaires concernés : Physique-Chimie, Sciences et Vie de la Terre, Technologie. Elle a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle peut comporter des questions visant la vérification des connaissances disciplinaires du candidat ainsi que ses compétences didactiques et pédagogiques.

« Le cadre de référence de l'épreuve est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires » (Arrêté du 25 janvier 2021).

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

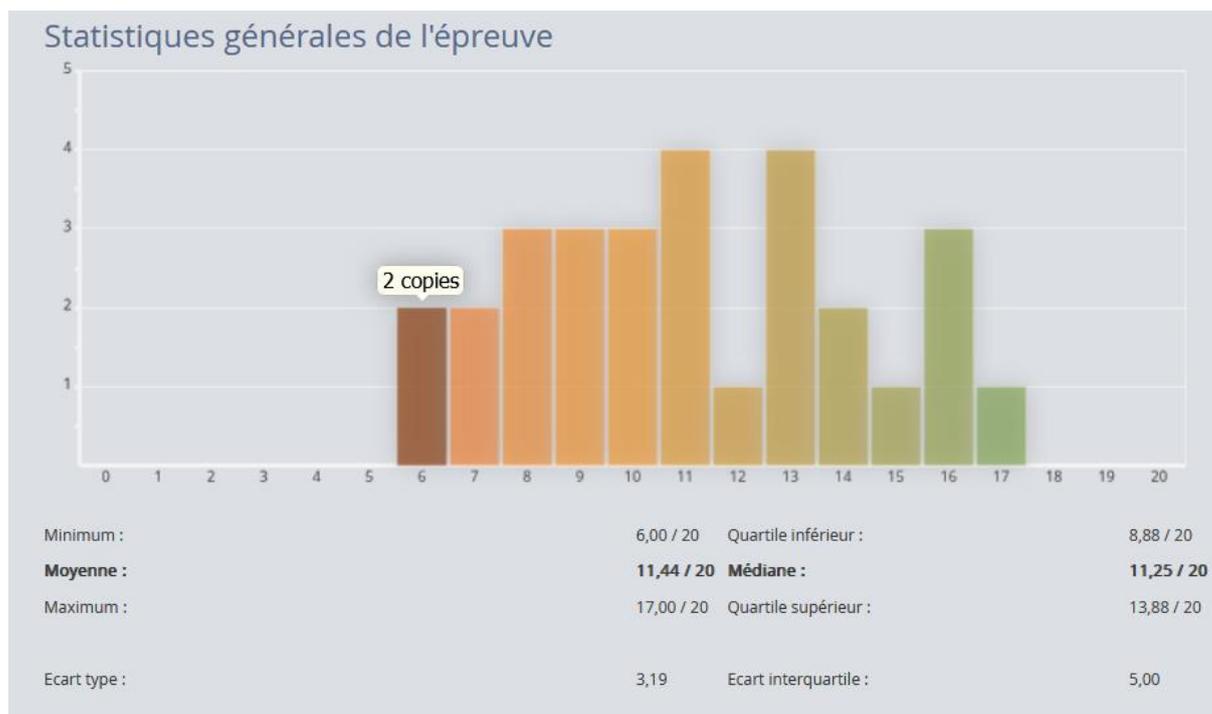
Pour le concours public, 47,8% es candidats présents aux épreuves écrites de Français et de Mathématiques ont choisi l'épreuve de Sciences et Technologie pour la troisième épreuve dite d'application, soit 357 candidats. La moyenne obtenue est de 12,14/20. La médiane se situe à 12,75.

Graphique du groupe public



Pour le concours privé, 35,36% des candidats présents aux épreuves écrites de Français et de Mathématiques ont choisi l'épreuve de Sciences et Technologie pour la troisième épreuve dite d'application, soit 29 candidats. La moyenne obtenue est de 11,44/20. La médiane se situe à 11,25.

Graphique du groupe privé



PUBLIC			PRIVE		
Moyenne 1 ^{ère} partie sur 7 points	Moyenne 2 ^{ème} partie sur 6,75 points	Moyenne 3 ^{ème} partie sur 5,75 points	Moyenne 1 ^{ère} partie sur 7 points	Moyenne 2 ^{ème} partie sur 6,75 points	Moyenne 3 ^{ème} partie sur 5,75 points
4,1	4,5	3,5	3,8	4,2	3,3

5.1.2. Présentation du sujet

Organisé autour d'un thème actuel : « *L'escrime, un sport historique des Jeux Olympiques* », le sujet se composait de trois parties distinctes pouvant être traitées de manière indépendante, mais bien articulées autour d'un thème transversal servant de fil conducteur.

Le sujet comportait 24 questions réparties dans les 3 parties suivantes :

Partie 1 : Physiologie du sportif

Partie 2 : Comment les innovations technologiques ont-elles transformé la pratique de l'escrime en compétition ?

Partie 3 : Les matériaux dans l'équipement du sportif

Pour chacune des parties, outre des questions de connaissances, des questions de nature didactique ou pédagogique étaient clairement identifiées. Dix questions à caractère pédagogique ou didactique ont été proposées dans ce sujet. La répartition des points entre l'aspect pédagogique et didactique et l'aspect notionnel était équilibrée.

L'épreuve était adaptée au concours du CRPE. Les candidats qui n'avaient pas forcément des connaissances scientifiques conséquentes mais qui avaient été attentifs aux consignes et qui avaient su lire et analyser correctement les documents pouvaient obtenir une note au-dessus de la moyenne.

Une attention particulière a été également portée à la qualité orthographique et syntaxique des copies : dans cette épreuve comme dans les autres épreuves écrites, l'exigence s'impose et des fragilités sont trop souvent observées.

5.1.3. Analyse du sujet

A partir des attentes du jury et de l'analyse des productions des candidats sur le sujet, des éléments saillants ont été identifiés par les correcteurs pour la plupart des questions proposées dans le sujet.

	Eléments maîtrisés	Eléments à renforcer
PARTIE 1		
Q1	La première question a permis aux candidats d'être en réussite pour le début de l'épreuve.	Un certain nombre de candidats a identifié le manque de féculents et le nombre insuffisant de kilojoules du plateau repas. Pour autant, les mêmes candidats écrivent que le menu est équilibré.
Q2	La question est réussie par les candidats qui ont les connaissances liées aux savoirs requis.	Certains candidats ne maîtrisent pas les notions des différents types de digestion. Des candidats ont tendance à rédiger plus que nécessaire et ainsi à manquer de synthèse.
Q3	Une grande variété de réponses données. Une bonne identification des difficultés et des propositions cohérentes de remédiation sont présentes dans un certain nombre de copies.	Des candidats rencontrent des difficultés pour proposer des notions de remédiation.

Q4	Les processus biologiques sont mentionnés.	Le lexique spécifique n'est pas forcément connu du candidat. Les processus sont cités mais pas forcément expliqués.
Q5	Les copies les meilleures sont celles dans lesquelles les candidats ont réussi à mettre en valeur les aspects transdisciplinaires.	L'activité EPS est parfois réduite à une analyse de documents et non à la mise en place d'une activité physique. Un certain nombre de candidats éprouve des difficultés à relier les deux disciplines et proposer des activités cohérentes.
Q6	Les candidats ont été souvent en réussite grâce à la multiplicité des réponses possibles.	Des candidats doivent être attentifs lors de la lecture de la consigne pour y répondre pleinement.
Q7	La question permettait d'acquérir facilement des points si le candidat maîtrisait le vocabulaire du système circulatoire.	Les candidats doivent être vigilants à l'orthographe du vocabulaire spécifique.
Q8	Les candidats qui maîtrisent le système circulatoire ont réussi à donner des explications très argumentées.	L'explication a été régulièrement limitée, cela s'est réduit souvent à un seul argument.
PARTIE 2		
Q9	Une bonne lecture du document a permis d'identifier l'élément attendu.	Certains candidats ont confondu la fonction de la prise baïonnette avec celle des fils électriques.
Q10	Une lecture et une analyse correctes du document ont permis de compléter la chaîne d'information.	Certains candidats ont indiqué un décalage dans leurs réponses, les composants n'étant pas correctement associés à leur fonction.
Q11	Un certain nombre de candidats a su identifier l'attendu de fin de cycle du B.O.	Un trop grand nombre de candidats a proposé plusieurs réponses dans l'objectif de s'assurer des points. Cette démarche les pénalise et ne leur permet pas de répondre correctement à la consigne.
Q12	Dans certaines copies, la solution technique la plus adaptée est identifiée avec succès et justifiée convenablement.	Des candidats ont justifié leurs choix sans argumenter en totalité l'élimination des autres propositions.
Q13	Une analyse précise du document associée à une bonne compréhension de la consigne a permis à des candidats de réussir les questions 13 à 14.	Les candidats qui ne connaissent pas les bases de la programmation ont rencontré des difficultés pour réussir la question. La rédaction du programme sous forme textuel a pu pénaliser certains candidats.

		Certains candidats ont également voulu trop modifier le programme, ce qui a induit des erreurs.
Q14		L'erreur commune aux deux élèves concernant la touche B est mal identifiée et mal expliquée.
Q15	<i>Question annulée à la demande de la présidence du concours du CPRE.</i>	
	PARTIE 3	
Q16	Le document d'accompagnement (document 13) a permis à des candidats de mieux appréhender et mieux comprendre la chaîne énergétique.	L'insuffisance des connaissances sur les énergies n'a pas permis à certains candidats de renseigner la chaîne énergétique.
Q17	La mise en corrélation des différents documents de la partie 3 a contribué à l'identification des dipôles.	Des candidats n'ont pas été assez précis dans le lexique spécifique employé. Le terme ampoule est cité au lieu de lampe.
Q18		
Q19	La bonne lecture des montages proposés a permis de répondre correctement à la consigne.	Le vocabulaire lié au circuit électrique n'est pas toujours maîtrisé ce qui induit la qualité du développement.
Q20	Pour certains candidats, l'idée générale a été comprise mais ils n'ont pas réussi à l'explicitier dans leurs traces écrites.	Les traces écrites proposées ont été parfois confuses et peu adaptées à un niveau de CE2.
Q21	Des candidats ont réussi à problématiser la situation de façon cohérente.	La problématique n'est pas toujours rédigée sous la forme d'une phrase interrogative.
Q22	Les étapes de la démarche scientifique sont connues par certains candidats.	Certains candidats ont listé toutes les étapes de la démarche d'investigation sans nécessairement faire de lien avec la copie de l'élève. Une meilleure lecture de la consigne aurait évité des erreurs.
Q23	La question a été réussie par les candidats qui ont su lire le B.O et faire du lien avec la séance pédagogique proposée.	Trop de candidats ont répondu en multipliant les propositions de compétences.
Q24	Des candidats ont pu bénéficier d'un point en identifiant les deux informations utiles, en effectuant une conversion, un calcul avec un résultat exprimé avec l'unité adéquate.	Pour un grand nombre de candidats, il a été constaté des difficultés liées à la maîtrise de la technique opératoire de la division. D'autres candidats n'ont pas réussi à exploiter les bonnes informations du tableau.

5.1.4. Conseils aux candidats

- Gestion du temps

Il est indispensable de se réserver un temps de relecture de la copie afin, par exemple, de corriger les erreurs orthographiques qui ont pu être commises.

Il est nécessaire de bien lire les consignes et les contraintes demandées (nombre de lignes, réponses adaptées au cycle 3). Les correcteurs ont remarqué que certains candidats ne semblent pas suffisamment lire ou comprendre les consignes. Il en résulte que certaines réponses sont hors sujet ou répondent à la consigne de manière trop générale.

Il est important de prendre le temps de s'approprier tous les documents afin de distinguer les données évidentes qui n'ont pas besoin d'être justifiées des raisonnements qui doivent être explicites.

Penser à bien lire les énoncés afin de répondre précisément à la question sans rien omettre, notamment quand il s'agit de valider, réfuter une proposition.

- Rigueur, qualité de la présentation et de l'orthographe ainsi que de la syntaxe

L'orthographe et la correction syntaxique sont appréciées lors de la correction des copies.

Orthographe et syntaxe : une réelle inquiétude du jury

Les malus concernant l'orthographe restent alarmants pour cette session 2024 malgré la récurrence de recommandations dans les rapports de jury précédents : environ 52 % des copies ont été pénalisées, dont 23 % pour cinq erreurs ou plus d'orthographe.

Un demi-point de barème était affecté à l'appréciation de la qualité de la syntaxe. Environ 17 % des candidats ont été pénalisés avec une note de 0, pour des erreurs de syntaxe flagrantes. Quasiment tous ces candidats cumulent avec un malus pour l'orthographe.

Il est important de se soucier de la qualité rédactionnelle et de la qualité graphique de l'écriture tout au long de l'épreuve.

- Le niveau de connaissance attendu

Certains jurys ont noté des lacunes et des imprécisions concernant les connaissances scientifiques ainsi que la rigueur exigée par cette discipline. Le lexique spécifique manque ou est utilisé à mauvais escient.

Les candidats ayant le mieux réussis lors de cette épreuve ont montré de bonnes connaissances scientifiques et des repères didactiques permettant entre autres l'analyse des documents.

Une appropriation plus importante des programmes serait nécessaire.

- Conseils généraux

- Lire correctement les consignes. Ne pas citer plusieurs réponses possibles lorsqu'il est attendu qu'une seule réponse. Cette démarche pénalise le candidat et ne lui permet pas de répondre correctement à la consigne.
- Lire, comprendre et analyser correctement les documents présentés.
- Lorsque l'on propose des activités, s'assurer qu'elles soient « réalisables » en classe en prenant en compte les effectifs, le matériel à disposition et l'âge des élèves et qu'elles soient éthiquement recevables.
- Lorsqu'il est demandé au candidat de développer des situations pédagogiques, ne pas hésiter à détailler les propositions pédagogiques ou didactiques afin que les correcteurs comprennent les intentions du candidat.
- Lorsqu'il est demandé au candidat la rédaction d'une problématique, cela induit une réflexion et un écrit rédigé sous la forme d'une phrase interrogative.
- Il est important à être attentif au niveau scolaire de l'élève lorsqu'une trace écrite est à rédiger.
- Différencier les étapes de la démarche scientifique de la démarche technologique.

5.2. Histoire - géographie - enseignement moral et civique

5.2.1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Les candidats sont interrogés sur deux composantes parmi les trois enseignements : histoire, géographie, enseignement moral et civique. Ce choix est déterminé par la commission nationale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Le programme de l'épreuve écrite d'application est constitué des programmes officiels en vigueur d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique des cycles 3 et 4. Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble et Explorer le monde : se repérer dans le temps et l'espace), au cycle 2 (Enseignement moral et civique et Questionner le monde : questionner l'espace et le temps) et au cycle 3 (Enseignement moral et civique et Histoire et géographie).

5.2.2. Organisation de l'épreuve et des corrections :

Au total, 317 candidats ont choisi l'histoire-géographie-EMC. Les deux composantes interrogées cette année étaient l'histoire (14 points) et l'enseignement moral et civique (6 points). Le jury a déduit jusqu'à 2 points des copies qui présentaient une maîtrise insuffisante de la langue (orthographe, syntaxe).

La double correction dématérialisée a été assurée par des binômes de correcteurs pour le concours public et le concours privé. Ils étaient composés d'un professeur des écoles ou d'un conseiller pédagogique du 1er degré, et d'un professeur d'histoire-géographie du second degré, issus de l'enseignement public ou de l'enseignement privé. Les corrections ont été supervisées par un IEN 1er degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

Eléments statistiques

CONCOURS PUBLIC

Nombre de candidats	280
Moyenne (sur 20)	10,53
Médiane (sur 20)	11,00
Ecart type	4,01

CONCOURS PRIVÉ

Nombre de candidats	37
Moyenne (sur 20)	11,19
Médiane (sur 20)	12,00
Ecart type	3,48

CONCOURS PUBLIC ET PRIVÉ

Note (sur 20)	[0, 6[*	[6, 8[[8, 10[[10, 12[[12, 14[[14, 16[[16,18[[18, 20[
Nombre de candidats	39	32	45	57	75	47	20	2

*Une note égale ou inférieure à 05/20 est éliminatoire

	Barème	Moyenne
Composante histoire	14 points	8,56
Composante histoire	6 points	3,90

• Composante histoire

Le candidat était invité à prendre appui sur la biographie de Simone Veil pour traiter le thème 3 du programme d'histoire de CM2.

Le sujet portait sur des thèmes d'histoire contemporaine (génocide des Juifs, construction européenne) qui ne pouvaient pas surprendre un candidat préparé. La vie et l'engagement de Simone Veil entraient par ailleurs en résonance avec l'actualité : la lutte contre l'antisémitisme, la constitutionnalisation de l'IVG ou les élections européennes.

L'originalité du sujet résidait dans le dossier documentaire qui comportait plusieurs extraits de bandes dessinées. Il demandait aux candidats de réfléchir à la manière dont la bande dessinée historique pourrait être utilisée dans l'enseignement avec des élèves du premier degré.

Le jury attendait que le candidat mette en lien de manière explicite les éléments du programme et la vie de Simone Veil : rescapée du génocide des Juifs, actrice de la construction européenne. L'utilisation des acteurs et témoins

de l'histoire donnent en effet du sens à l'apprentissage de l'histoire. Les « personnages historiques » constituent des repères qui permettent de construire une culture commune.

Par ailleurs, on attendait du candidat qu'il propose des séquences pédagogiques construites de façon cohérente, des titres de séance explicites, un nombre et un choix de compétences réalistes. Le jury a valorisé l'inventivité pédagogique des candidats et l'usage de documents hors corpus, pertinents et adaptés à l'âge des élèves.

Analyse des productions des candidats

Le jury souligne la meilleure qualité cette année des séquences proposées, souvent adaptées. En général, les candidats ont fait montre d'une réelle maîtrise des savoirs scientifiques sur le génocide des Juifs qu'ils ont transposés avec justesse pour des élèves de CM2. Dans la question 3, les candidats ont parfois justifié avec pertinence l'usage pédagogique de la BD historique, qui permet de susciter l'intérêt des élèves et de donner à voir une réalité historique qui facilite la compréhension et l'appropriation des savoirs historiques.

Cependant le jury déplore que les fondements de la didactique de l'histoire ne soient pas toujours connus. Le vocabulaire spécifique n'est pas toujours explicité, ou son usage est inadapté avec des élèves de CM2.

Par ailleurs, des copies témoignent du niveau de préparation très insuffisant de certains candidats : erreurs de connaissances, confusion entre séance et séquence, confusion entre connaissances, capacités et compétences, difficulté à définir des objectifs d'apprentissage.

Les traces écrites proposées sont parfois inadaptées au niveau des élèves (longueur, vocabulaire scientifique). En revanche, le jury a apprécié des traces écrites justifiées, réalistes, coconstruites avec les élèves, quelle que soit la forme : texte, carte mentale, etc.

• Composante enseignement moral et civique :

Le sujet portait sur l'égalité entre les filles et les garçons. Les documents proposés dans le corpus ancrèrent cette composante dans la réalité des pratiques de classe.

Le jury attendait que le candidat énonce les objectifs de la séance : connaissances, compétences (psycho-sociales, cognitives et civiques) travaillées.

L'égalité filles-garçons et femmes-hommes est au cœur de la question de la construction de l'égalité, du rapport à la différence, en lien avec la déconstruction des stéréotypes et préjugés. Elle peut être présentée comme une évolution, comme le résultat de luttes en lien avec la construction de la république et de la démocratie. Les deux documents pouvaient servir de point d'appui pour proposer des actions pour lutter contre les stéréotypes de genre, les discriminations, le harcèlement, l'homophobie.

Analyse des productions des candidats

Le jury a regretté que la composante EMC soit parfois négligée par certains candidats. Elle a donné lieu dans les copies les moins réussies à des réponses très insuffisantes. La méconnaissance des méthodes et des démarches pédagogiques propres à l'enseignement moral et civique interroge.

En raison de l'insuffisance des réponses en EMC chez de nombreux candidats, les copies excellentes (>16/20) ont été plus rares que lors des sessions précédentes.

Les meilleurs candidats ont relié le thème à d'autres champs disciplinaires, en particulier l'histoire. Même si ce n'était pas attendu, la question de l'égalité filles-garçons pouvait être mise en lien avec les engagements politiques de Simone Veil : loi sur l'IVG en 1975, 1^{re} présidente du Parlement européen en 1979. Certains candidats ont rappelé de façon judicieuse que la constitutionnalisation de l'IVG venait d'être votée au début de l'année 2024.

Comme en histoire, le jury a été sensible à la cohérence, au réalisme des propositions pédagogiques, en particulier des productions attendues des élèves. L'inventivité pédagogique a été valorisée.

• Conseils aux candidats

Le jury formule les recommandations suivantes :

Les candidats doivent être particulièrement vigilants sur la correction orthographique et syntaxique de leur copie. Relire sa copie à la fin de l'épreuve est vivement conseillé ;

Il convient de lire attentivement les questions afin d'y répondre précisément et à propos. Le jury attend, par ailleurs, des réponses structurées, organisées en paragraphes si nécessaire. L'usage des connecteurs logiques facilite la lecture et la compréhension ;

Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent les notions et les connaissances des programmes des cycles 3 et 4 en histoire et en géographie. Il est parfois nécessaire d'approfondir et d'actualiser ses connaissances scientifiques et didactiques. La consultation des fiches Eduscol, de dictionnaires d'histoire et de géographie, de manuels scolaires du 1^{er} et du 2nd degré est conseillée pour combler ses lacunes et mieux s'approprier les contenus notionnels et les attendus ;

L'enseignement moral et civique est un enseignement obligatoire. Il est attendu des candidats qu'ils connaissent la lettre et l'esprit des programmes d'EMC, ainsi que les méthodes et les démarches pédagogiques propres à cet enseignement ;

Les propositions pédagogiques gagnent à rester réalistes. Elles doivent être cohérentes, adaptées au niveau des élèves et répondre à des objectifs de connaissances et de compétences définis avec clarté.

5.3. Arts et culture

5.3.1. Présentation de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 définit l'épreuve disciplinaire des arts :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Session 2024

Les résultats globaux ci-dessous rendent compte des 101 copies corrigées pour le concours du public et des 15 copies corrigées pour le concours du privé :

Notes éliminatoires

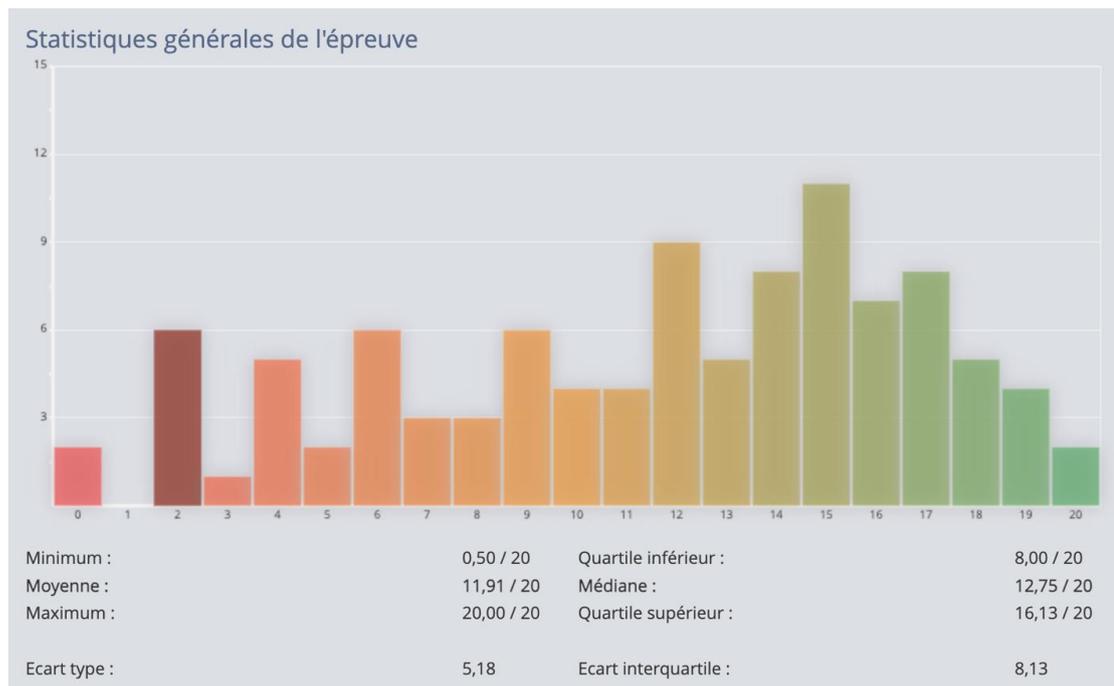
Public : 14 copies inférieures ou égales à 5 (14%)

Privé : 0 copies inférieures ou égales à 5

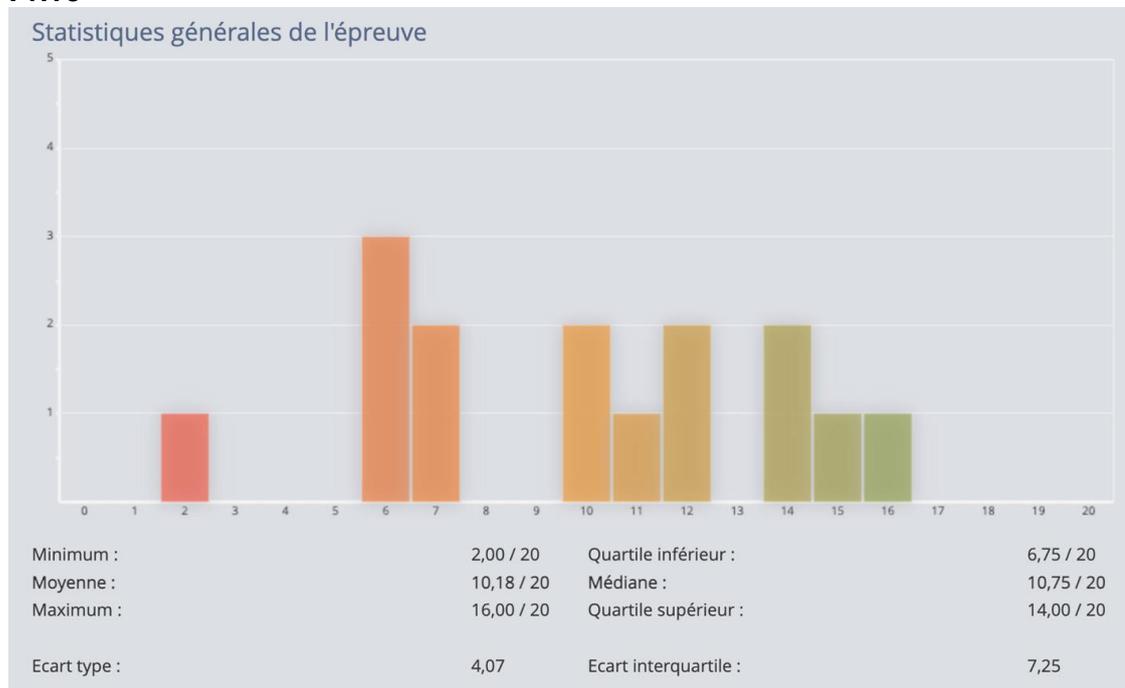
Moyenne

Public : 11,91 sur 20 (de 0,5 à 20)

Privé : 10,18 sur 20 (de 2 à 16)



Privé



5.3.2. Sujet et attentes

Les deux parties du sujet (A et B) comportaient la même consigne de conception d'une fiche de préparation, dans deux composantes différentes et deux cycles différents. Cette année les deux composantes retenues étaient l'éducation musicale et les arts plastiques.

A - « En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance relative au domaine de l'éducation musicale au cycle 3. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés. »

« Votre proposition permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 3. »

B - « En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation dans le domaine des productions plastiques et visuelles pour une classe de cycle 1. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés. »

« Votre fiche de préparation permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts du visuel au cycle 1. »

Chaque partie du sujet comportait quatre documents issus des instructions officielles, du corpus d'œuvres de référence, de points d'appui pour la réflexion ou de la recherche venant éclairer l'apprentissage visé.

Il était attendu des candidats les points suivants :

- S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposé
- Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques
- Mobiliser une culture pour construire l'argumentation
- Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration

Quelle que soit la présentation adoptée par le candidat, la qualité globale de la composition est appréciée : précision des éléments habituellement constitutifs d'une fiche de préparation, compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de la proposition, qualité de la rédaction.

Présentation du sujet :

A – En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance relative au domaine de l'éducation musicale au cycle 3. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur les points de programme suivants :

Écouter, comparer et commenter

Explorer, imaginer et créer

Votre proposition permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 3.

A – Composante éducation musicale – Cycle 3

Document n° 1 :

Hindi Zahra, *Beautiful Tango*. Vignette d'une captation de la chaîne Arte. Concert du 8 septembre 2017, Paris.

Document n° 2 :

Illustrations pour des percussions corporelles. Source : blog d'une enseignante <http://www.livredesapienta.fr/2021/05/rituel-de-musique-memorisation.html>

Document n° 3 :

L'écoute : exemples de mise en œuvre. Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait).

Document n° 4 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Éducation musicale. BOENJS n°31 du 30 juillet 2020 (extrait)

Le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 3, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les deux points de programme suivants :

- Écouter, comparer et commenter
- Explorer, imaginer et créer

Le dossier documentaire comporte quatre documents. Le premier concerne une œuvre appartenant au corpus d'œuvres de référence, le deuxième et le troisième constituent des points d'appui pour la réflexion des candidats, le dernier propose un rappel du programme.

Il est attendu des candidats une réponse construite et argumentée. La maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe ainsi que l'utilisation d'un vocabulaire approprié comptent dans la notation.

Le dossier permet d'envisager un large éventail d'activités, parmi lesquelles il est nécessaire d'effectuer des choix. Quels que soient les choix opérés, il est attendu que le candidat les justifie.

D'une manière générale, les candidats insistent peu sur la variété des œuvres présentes dans le corpus fourni et mobilisent très peu leur culture pour faire des liens tant sur le domaine artistique propre à l'épreuve que sur des liens avec d'autres domaines artistiques.

Les candidats auraient pu se référer au corpus de référence avec notamment *Tête de femme* de Pablo Picasso. D'autres références pouvaient être évoquées parmi des œuvres du musée du quai Branly (Afrique, Océanie, Amérique) ou Rodin, Dubuffet, Jean-Luc Vilmouth qui ont, eux aussi travaillé avec les masques. D'autres domaines artistiques comme le théâtre (japonais par exemple) ou la littérature avec Claude Ponti auraient pu être convoqués.

Les candidats ont majoritairement proposé une fiche de préparation avec ses éléments habituellement constitutifs. La compréhension des enjeux disciplinaires et la pertinence de la proposition la fiche de préparation varient selon les candidats. La capacité à savoir justifier et argumenter ses choix est attendue par le jury. Une analyse des limites de la proposition est appréciée.

Les candidats gagneraient à davantage approfondir la mise en questionnement des élèves, l'approche sensible. Les traces, qu'elles soient individuelles, collectives, enregistrées ... ne sont pas toujours envisagées.

5.3.4. Deuxième partie : Composante arts plastiques

10 points

Présentation du sujet :

B - En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation dans le domaine des productions plastiques et visuelles pour une classe de cycle 1. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur le(s) point(s) de programme suivant(s) :

Les productions plastiques et visuelles

Votre fiche de préparation permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts du visuel au cycle 1.

B - Composante arts plastiques – Cycle 1

Document n° 1 :

Ressources iconographiques

Document n° 2 :

Échanges – Spécial Arts, *Revue de l'association nationale des conseillers pédagogiques*, septembre-octobre 1998.

Document n° 3 :

REYT Claude, *Les arts plastiques à l'école*, Armand Colin, 1998 (extrait).

Document n° 4 :

Rappel du programme d'enseignement de l'école maternelle – Productions plastiques et visuelles.
BOENJS n° 25 du 24 juin 2021 (extraits).

Le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 1. Les éléments fournis dans le dossier documentaire constituent également des points d'appui précieux pour les candidats.

Le dossier documentaire comporte quatre documents. Le premier concerne deux œuvres dont une œuvre appartenant au corpus d'œuvres de référence, le deuxième et le troisième constituent des points d'appui pour la réflexion des candidats, le dernier propose un rappel du programme.

La séance à élaborer doit être ancrée dans le programme d'enseignement de l'école maternelle et plus précisément sur l'extrait proposé dans le sujet :

Les productions plastiques et visuelles

- Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume

Les attendus de fin de cycle 1 (Arts du visuel)

- Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.
- Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant. Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.
- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.

La conception de la séance peut se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il est attendu du candidat, une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion. La maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe ainsi que l'utilisation d'un vocabulaire approprié comptent dans la notation.

D'une manière générale, les candidats mobilisent très peu leur culture pour faire des liens avec d'autres œuvres issues du corpus de référence. Les candidats auraient ainsi pu faire référence à *La Marche pour la Cérémonie des Turcs* de Jean Baptiste Lully pour évoquer la notion de rythme, de pulsation. Aussi, un lien avec l'histoire des arts et l'étude du ballet *Boléro* de Maurice Bejart (sur la musique de M. Ravel) aurait mis en lumière la notion d'ostinato.

Les candidats ont majoritairement proposé une fiche de préparation avec ses invariants pédagogiques. La compréhension des enjeux disciplinaires et la pertinence de la proposition la fiche de préparation varient selon les candidats. Les objectifs visés ne sont pas toujours articulés avec la mise en œuvre et mériteraient à être davantage ciblés ou hiérarchisés de façon claire.

La capacité à savoir justifier et argumenter ses choix est attendue par le jury. Peu de candidats envisagent des prolongements ou des aspects interdisciplinaires

5.3.5. Remarques générales

Si les candidats apparaissent mieux préparés à cette épreuve de spécialité, le jury déplore qu'ils utilisent si peu le vocabulaire spécifique à la discipline des arts plastiques ou de l'histoire des arts (PEAC, piliers...). Il est attendu des candidats une réponse argumentée en lien avec le sujet et non pas une réponse réutilisable dans toute situation.

Les copies proposant des références sont assez rares, la mobilisation d'une culture n'est pas suffisamment mise en avant par les candidats.

Les copies montrent globalement une meilleure maîtrise de la langue écrite que l'an dernier. Quelques copies révèlent tout de même des compétences langagières non maîtrisées, tant concernant la syntaxe que l'orthographe, ce qui interroge le jury quant à la capacité de ces candidats à exercer le métier de professeur des écoles.

Epreuves d'admission

5.4. Oral de leçon

5.4.1. Caractéristiques de l'épreuve :

Coefficient 4 / Note éliminatoire 0		Domaine	Préparation	Epreuve	Exposé	Entretien
1 ^{ère} épreuve orale de leçon	L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune des matières (français et mathématiques) permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat	FRANCAIS	2 heures	30 minutes	10 à 15 minutes	Temps restant (15 à 20 minutes)
		MATHEMATIQUES		30 minutes	10 à 15 minutes	Temps restant (15 à 20 minutes)

« L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ; **durée de l'épreuve** : une heure (français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ; mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie).

Coefficient 4. Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du CRPE

Cette épreuve de leçon doit permettre d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. C'est une épreuve pratique qui vise à mesurer la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles. Elle porte sur un sujet fourni par le jury pour un niveau scolaire donné à une période de l'année précisée.

Le candidat doit prendre appui sur le corpus de documents et ses connaissances pour indiquer clairement ses objectifs d'enseignement et exposer, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.

L'épreuve vise à intégrer l'activité des élèves à la présentation de séance. Il est attendu que le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est pas exigé une connaissance exhaustive.

Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier, ou à la faire évoluer lors de l'entretien.

5.4.2. Expression des candidats : exposés et entretiens

Constats :

☞ En général, les candidats s'expriment correctement et ont une attitude conforme aux exigences du concours. Ils ont une posture adaptée face aux membres de la commission. La voix, le ton et les gestes sont posés. Ils ont rarement annoncé très clairement leur plan, introduit puis conclu brièvement leur exposé. Pourtant, Cela rend l'écoute plus confortable et met en évidence des qualités de communication utiles à l'exercice du métier de professeur des écoles.

Les candidats les plus brillants modulent leur voix et témoignent d'un dynamisme y compris postural qui soutient l'attention des auditeurs.

Les membres de la commission ont apprécié les candidats qui ont une présentation dynamique et une élocution claire. Faire preuve de capacités à communiquer participe de l'évaluation globale des compétences des futurs enseignants.

Les candidats qui s'expriment avec clarté et de façon vivante en parvenant à se détacher de leurs notes ont été valorisés. La qualité de l'expression orale (rythme, intonation, pause...) contribue à la valorisation du contenu de l'exposé.

☞ On constate toutefois que certains candidats ne se détachent pas de leurs notes et s'expriment sur un ton monotone et un langage mal articulé.

Parfois, des erreurs de syntaxe, grammaticales sont constatées, en décalage avec les attendus du métier (par exemple : « Ils ont acquis » au lieu de « ils ont acquis ». Il est exigé un « parler professionnel » qui mette en valeur les connaissances du candidat.

On remarque que certains candidats utilisent un langage parfois familier (« Ben », « du coup », « ouais », « euh », ...) D'autres effectuent des liaisons inappropriées (« 18 zélèves »), les quatre « zopérations »

☞ On constate toutefois que certains candidats ne se détachent pas de leurs notes, ne regardent pas les membres du jury et s'expriment sur un ton monotone et un langage mal articulé. Certains sont très difficilement audibles.

Quelques-uns sont confus et développent trop longuement leurs propos : la présentation peut être déséquilibrée, les candidats sont alors contraints de se précipiter pour présenter leur séance.

☞ Peu de candidats exposent pendant 15 min. La durée des exposés se situent généralement entre 10 et 15 minutes. Elle varie énormément : 6 min à 15 min.

☞ Trop peu de candidats utilisent le tableau à disposition. Lorsqu'ils l'utilisent, très peu ont une structuration de cet espace de présentation et un positionnement par rapport au jury adaptées.

☞ Lorsque le sujet présente des exercices et des productions d'élèves, les candidats ne les ont pas ou pas suffisamment exploités.

Conseils aux candidats :

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Prendre le temps de présenter les documents sans procéder à une relecture stricte et détailler sa séance (phases et durées, modalités, rôle des élèves et du PE, obstacles et/ou différenciation envisagée...);
- Prendre le temps d'introduire son propos rapidement et d'annoncer le plan. ;
- Prendre le temps de présenter les documents et détailler sa séance (séquence, phases de la séance, modalités, rôle des élèves et du PE, obstacles et/ou différenciation envisagée, évaluation et prolongements...);
- Mettre en exergue les points pertinents qui serviront à la conception de la séance ;
- Eviter de lire ses notes et regarder les membres de la commission ;
- Prendre le temps de lire le sujet dans son intégralité lors de la phase de préparation et de résoudre les exercices ou problèmes proposés ;

- Moduler sa voix ;
- Donner de la fluidité et de la clarté à l'exposé en s'entraînant face à un auditoire, voire de s'enregistrer. *Cela permettra également d'évaluer la durée utilisée ;*
- S'entraîner à utiliser un registre de langue plus soutenu ou syntaxiquement correct ;
- Corriger ses tics de langage ;
- Organiser ses feuilles de brouillon (en les paginant par exemple) ;
- Utiliser le support mis à disposition des candidats (tableau/paperboard) qui permet d'apporter de la clarté à l'exposé ;
- Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant ;
- Construire quelques éléments de culture dans le domaine de la littérature de jeunesse ;
- Connaître les documents officiels d'accompagnement et être capable de les différencier des manuels.
- Citer quelques domaines du SCCC ;
- Penser à utiliser le numérique dans la séance lorsque cela constitue une plus-value ;
- Connaître le vocabulaire spécifique dans chaque discipline ;
- Limiter les objectifs annoncés ;
- Prendre en compte tous les éléments du sujet ;
- Faire une phrase de conclusion pour l'exposé ;
- Donner des exemples concrets, « visualisables » par le jury ;
- Avoir un chronomètre devant soi.

6.1.2. Partie FRANCAIS

Exposé et entretien : constats

Pour les candidats les plus en réussite :

Quelques candidats analysent parfaitement les documents et comprennent très bien ce qui est attendu dans la séance demandée. Ils présentent alors les documents du dossier en mettant en lumière un point précis.

Les connaissances didactiques et pédagogiques des candidats sont très hétérogènes : les plus brillants d'entre eux s'appuient sur les préconisations indiquées dans les guides et font des références justes et pertinentes aux concepts scientifiques. Ils connaissent les grandes lignes des programmes et les attendus de fin d'année avec les répartitions des horaires

Certains candidats replacent brièvement le sujet dans un contexte plus large en choisissant un éclairage pertinent. La plupart ont bien compris l'esprit de cet oral : choix didactiques, déroulé concret, place au sein d'une séquence, différenciation, évaluation.... Ils veillent à ne pas proposer une succession d'activités mais bien une séance d'enseignement.

Les candidats les plus en réussite ont montré leur capacité à se projeter dans la classe en prenant appui sur une réflexion didactique et pédagogique de qualité, en mettant en exergue la place des élèves dans l'activité, en exposant les consignes et supports utilisés et en proposant des exemples d'adaptation possibles des gestes professionnels. Dans ce cas, la présentation est structurée et problématisée avec des choix argumentés en lien avec le contexte. La séance comporte des phases cohérentes et est intégrée à une séquence avec une recherche de progressivité.

Beaucoup de candidats présentent le sujet en définissant les objectifs visés et les compétences attendues. La commission a particulièrement apprécié les candidats qui justifiaient leur choix de documents et qui présentaient les enjeux des sujets. Les candidats ont généralement un plan structuré et cohérent.

Certains candidats utilisent des références didactiques à bon escient, ce qui contribue à la valorisation du contenu de leur exposé. En effet, cela met en évidence des qualités nécessaires tout au long de la carrière du professeur des écoles (veille pédagogique).

Certains exposés très clairs ont permis aux membres du jury de se projeter dans l'activité des élèves et du professeur des écoles car les candidats ont été en mesure de faire le lien entre les documents institutionnels, leur savoir théorique et la pratique.

Pour les candidats les moins en réussite :

Des exposés sont parfois « hors sujet » ou ne ciblent pas clairement l'objectif. Certains ont éprouvé des difficultés à prendre en compte la contextualisation en lien avec le sujet.

Les candidats, dont les exposés sont courts, oublient de mentionner certains éléments essentiels évoqués ci-dessus (présentation et analyse des documents, choix didactiques, déroulé concret, place au sein d'une séquence, différenciation, évaluation...)

Certains exposés sont confus et perdent le jury dans une accumulation de généralités qui n'apportent rien au traitement du sujet.

Beaucoup de candidats indiquent proposer une organisation en groupes. Cela semble relever d'une doctrine plus que d'une organisation réellement réfléchie sur l'intérêt du conflit socio-cognitif dans le cadre d'une approche socio-constructiviste.

Le plan de l'exposé n'est pas toujours donné par les candidats et la présentation des documents est parfois trop descriptive, sans plus-value apparente.

Certains candidats ont parfois du mal à envisager d'autres manières de faire que ce qu'ils ont prévu ou à développer certains points. (Il peut être pertinent de s'attarder sur les productions des élèves (document du corpus) afin d'analyser les difficultés des élèves.)

Ils ne s'appuient pas suffisamment sur les ressources institutionnelles pour enrichir leur compréhension de l'enjeu de la séance à élaborer.

D'autres n'ont pas la capacité à se projeter dans la classe. Ils semblent n'avoir aucune représentation de ce qu'est l'école aujourd'hui.

Les candidats manquent globalement de culture didactique ou pédagogique. Certains concepts ou auteurs clés des sciences de l'Éducation ne sont pas connus : Jérôme Bruner sur la question de l'étaillage, Lev Vygotski concernant la zone proximale de développement.

En maîtrise de la langue, il est attendu des candidats un minimum de connaissances en grammaire, orthographe et conjugaison.

Les questions de l'inclusion, ne sont quant à elles, que très rarement abordées.

De même, les candidats évoquent peu la place des autres acteurs de la classe (ATSEM et AESH), même chose pour la partie mathématiques.

☞ Les questions posées par le jury ne visent pas à piéger le candidat mais à l'aider à préciser son point de vue ou à le modifier.

Les connaissances spécifiques à l'école maternelle, présentes dans les programmes, que ce soit en matière de contenus ou de modalités d'apprentissage sont souvent méconnues.

Les guides nationaux et les repères annuels de progression ne sont pas plus connus des candidats.

Peu d'entre eux ont su témoigner de connaissances précises relatives aux savoirs disciplinaires notamment en ce qui concerne l'enseignement de la lecture, l'enseignement du vocabulaire et l'enseignement du langage oral que ce soit à l'école maternelle ou élémentaire.

La connaissance des évaluations de début de CP permettrait aux candidats de mesurer l'importance des compétences nécessaires à l'entrée dans la lecture et l'écriture.

La différenciation pédagogique est souvent pensée hors la classe, sur le temps des APC. Elle se résume trop souvent à la reformulation des consignes, un étaillage inadapté ou à la réduction de la difficulté. Les candidats oublient la différenciation pour les élèves performants.

Certains assignent à l'enseignant de la classe un rôle insuffisamment structurant et des savoirs qui ne sont pas transmis clairement en phase d'institutionnalisation. Le guidage de l'enseignant semble tabou pour certains candidats. La différenciation et le rôle de l'enseignant sont traités en détaché des différentes phases de la séance et sont présentés en fin d'exposé. Cela manque d'articulation et de précision avec le reste de la présentation

La prise en charge de la difficulté est, de manière récurrente, déléguée aux bons élèves, avec un effet surestimé des apports d'une mise en groupes sans étaillage de l'enseignant. Trop souvent la différenciation n'est pas en lien avec la situation proposée. Les variables didactiques nécessitent d'être mieux maîtrisées afin de pouvoir être judicieusement convoquées.

Par ailleurs, la durée prévue pour la séance est souvent sous-estimée. Des candidats la construisent dans des conditions qui peuvent difficilement, dans la réalité de la classe, respecter le temps imparti.

Pour les sujets concernant le cycle 1, seul un groupe d'élèves est souvent concerné par l'activité d'apprentissage présentée.

Certains candidats ne parviennent pas identifier une seule compétence ou ont des difficultés à fixer un seul objectif à la séance. D'autres proposent une séance type sans lien avec l'objectif visé.

L'objectif d'enseignement n'est pas suffisamment défini (précis, atteignable, observable donc évaluable). Plusieurs objectifs sont énoncés mais souvent ce sont des objectifs transversaux. Les phases d'apprentissage sont en général visibles mais la phase de clôture est souvent incomplète. Les candidats présentent les tâches réalisées et non les apprentissages acquis. Il n'existe pas de retour sur l'objectif. L'enseignement explicite est très rarement observable dans les propos de l'exposé.

Les quinze minutes possibles pour le candidat ne sont souvent pas utilisées. Beaucoup de candidats lisent leurs notes. La présentation des documents n'est pas toujours faite, leur utilisation est parfois sommaire.

Certains corpus sont constitués de productions d'élèves que les candidats sont difficilement en mesure d'analyser pour proposer des hypothèses sur la nature des procédures ou sur le niveau d'acquisition.

Le jury accorde une grande importance à la posture du candidat qui doit correspondre à celle que l'on attend d'un futur professeur en matière d'interaction avec l'auditoire (capacité d'écoute, niveau de langage, réactivité, capacité à améliorer la proposition pédagogique). Afin de réinvestir la compétence travaillée, des prolongements interdisciplinaires sont les bienvenus.

L'entretien doit permettre aux candidats d'approfondir leurs objectifs didactiques, de réfléchir à d'autres modalités de travail, voire de rectifier des erreurs. Des questions visent à vérifier si les candidats bénéficient d'un savoir suffisant en la matière. Ils peuvent être invités, lors de l'entretien, à mettre en perspective une même notion sur différents niveaux de classe.

Certains candidats restent sur des réponses partielles sans étayage et ne s'emparent pas des suggestions du jury pour construire leur réponse.

Des candidats s'expriment trop rapidement, ce qui peut conduire à un propos inaudible. La trame de l'exposé est parfois formatée, ce qui nuit à la fluidité et à la cohérence du propos.

Conseils aux candidats :

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Prendre le temps de bien lire le sujet pour éviter le hors-sujet et de faire une analyse synthétique des documents du corpus. *Certains exposés ciblent une séance avec un objectif hors sujet. Les documents d'accompagnement permettent de bien circonscrire le sujet et d'étayer la réflexion.*
- Présenter les documents du corpus, de façon succincte car le jury en a pris connaissance. *Il est important de présenter les documents brièvement, de privilégier leur analyse et d'expliquer pourquoi et comment ils seront utilisés dans la séance. Ce qui permet aussi de mettre en avant des choix pédagogiques, posture intéressante pour le jury. Les candidats les plus pertinents font fait le choix de synthétiser ce moment de présentation et de dire ce qu'ils comprennent des documents fournis en les mettant en relation avec des connaissances didactiques ou pédagogiques.*
- Annoncer le plan de l'exposé pour une meilleure lisibilité
- Essayer de prendre en compte chacun des points (Cf ci-dessus) dans sa préparation et organiser ses informations et son propos de manière à ce que le jury puisse se faire une idée claire de l'organisation de la séance en écoutant l'exposé.
- S'appuyer sur les documents institutionnels pour affiner sa compréhension du sujet.
- Prendre connaissance en amont des différents guides publiés régulièrement sur Eduscol.
- Analyser les tâches proposées aux élèves : que doivent-ils faire ? Comment peuvent-ils s'y prendre ? Sur quoi peuvent-ils s'appuyer pour ce faire ? Qu'est-ce qui ferait obstacle ? Cela permettra d'envisager une différenciation adaptée.
- Formuler les consignes comme elles seraient données en classe
- Faire apparaître tout au long de la séance, la différenciation pédagogique, les remédiations et le rôle du maître. Ne pas attendre la fin de l'exposé.
- Définir précisément le rôle du maître autrement que "L'enseignant circule et aide".
- Donner les durées des phases de la séance.
- Réfléchir davantage à la phase d'institutionnalisation en lien avec la clôture de la séance en mettant en avant les apprentissages, les connaissances acquises par les élèves et pas uniquement les savoir-faire.
- Définir précisément l'objectif de la séance qui doit être atteignable, observable donc évaluable.
- Anticiper les critères de réussite. *L'objectif est souvent la reprise stricto-sensu des éléments du programme sans que celui-ci soit segmenté dans une démarche de progression.*
- Visionner des séances d'apprentissage sur des sites institutionnels, notamment en l'absence récente d'expérience de la classe

Le jury attend une discussion pédagogique et non une affirmation ferme et définitive. Dans la présentation de la séance, il est conseillé d'être concret : un véritable scénario, avec les durées, les modalités, les consignes, les tâches des élèves, le matériel. Envisager l'évaluation et la différenciation. Des liens avec le Socle commun de connaissances de compétences et de culture sont appréciés. On attend des candidats qu'ils puissent s'approprier les documents du corpus pour construire une séance. Cela demande une lecture attentive des documents pour permettre de les analyser. Les candidats doivent engager une réflexion pédagogique pertinente et proposer une séance d'apprentissage adaptée au niveau de classe. Le jury évalue la capacité du candidat à se projeter concrètement en classe. Les candidats peuvent être questionnés sur les ressources pédagogiques et institutionnelles. Les guides pédagogiques Eduscol doivent notamment être connus. Des connaissances de base sur le développement psychomoteur de l'enfant sont attendues.

Le jury n'attend pas « LA » bonne réponse mais une réponse qui soit argumentée et qui explicite les choix du candidat.

Les questions visent à évaluer l'étendue des connaissances et les capacités réflexives des candidats, et non à les mettre en difficulté : une réflexion personnelle argumentée et un premier socle de connaissances qui facilitera l'entrée dans le métier.

Le jury valorise les candidats qui peuvent montrer leur capacité à se projeter dans une pratique (élargissement de la question à un autre cycle...) et font référence à leur culture didactique et pédagogique pour étayer leurs réponses

Certains candidats ayant eu une expérience de la classe restent enfermés dans des certitudes, notamment en exposant des « habitudes » prises sans les questionner et en réduisant la réponse à « ça marche bien ». Avec l'observation de la classe, il est nécessaire de s'informer, d'étoffer sa culture par les lectures spécialisées (didactique et pédagogiques).

Le jury est sensible et attend des candidats une attitude réflexive, une capacité à écouter et communiquer, à se questionner.

Les membres des commissions ont apprécié les candidats qui avaient une présentation dynamique et une élocution claire. Faire preuve de capacités à communiquer avec une expression syntaxiquement correcte participe de l'évaluation globale des compétences des futurs enseignants.

Le jury accorde une grande importance à la posture du candidat qui doit correspondre à celle que l'on attend d'un futur professeur en matière d'interaction avec l'auditoire (capacité d'écoute, niveau de langage, réactivité, capacité à améliorer la proposition pédagogique). Afin de réinvestir la compétence travaillée, des prolongements interdisciplinaires sont les bienvenus.

6.1.3. Partie mathématiques

1.1.1 Exposé et entretien : constats

Exposé :

Une lecture attentive du sujet et des documents du corpus est indispensable pour répondre à la question posée, éviter les contresens et le hors sujet.

☞ Dans l'ensemble, les candidats présentent une séance structurée suivant un plan annoncé et préparé. Ils énoncent les documents du corpus, mais demeurent souvent dans la paraphrase au lieu d'être dans l'analyse et d'avoir un regard critique indispensable à la construction de la séance.

Les textes officiels ou théoriques sont généralement simplement évoqués, sans lien avec les propositions pédagogiques.

Le jury apprécie les exposés structurés leur permettant de voir si les candidats comprennent le sujet.

Majoritairement, les candidats répondent aux différents sujets. Toutefois, le jury note que certains n'utilisent pas les documents joints à bon escient par manque de regard critique.

Les candidats maîtrisent globalement la structuration de la séquence et de la séance pédagogiques.

Les candidats les plus brillants sont capables de relier les compétences données à aux domaines du socle.

Les candidats performants savent exploiter avec pertinence les différents documents. Ils les ont analysés et exploités. Ils se sont projetés dans le réel de la classe en anticipant des réponses d'élèves, en essayant de comprendre leur cheminement, ou en faisant des hypothèses sur des procédures possibles.

Le tableau mis à disposition dans les salles est plus souvent utilisé qu'en français. Cet usage est une plus-value pour les candidats dans la majeure partie des cas.

La plupart des candidats prennent appui sur les documents du corpus pour élaborer une séance correspondant au sujet. Le plan de celle-ci est généralement structuré, évoquant les différentes phases, mais l'évaluation est souvent omise.

Trop souvent les phases sont évoquées mais ne font pas sens. Certains candidats manquent de précision et confondent « mise en commun » et « correction », « apprentissages » et « réalisation de la tâche ». La phase d'institutionnalisation est souvent oubliée.

Les situations pédagogiques sont souvent abstraites et déconnectées de la réalité du terrain (durée de la séance, organisation, complexité de la tâche demandée aux élèves, adaptation au niveau des élèves, cohérence entre l'objectif et les démarches, ...)

On remarque que les candidats les plus performants sont en mesure de prendre appui sur les documents avec pertinence en les analysant, en les exploitant et surtout en montrant aux membres du jury leur capacité à se projeter dans le métier. Dans les meilleures situations, ils sont en mesure de comprendre le cheminement des élèves en faisant des hypothèses sur des procédures possibles. L'exposé est alors très lisible pour le jury qui perçoit aisément le déroulement de la séance, l'objectif visé, les compétences mobilisées chez les élèves, l'énonciation de consignes claires, la mise en œuvre de la différenciation pédagogique, une réflexion sur les procédures des élèves.

☞ De manière récurrente, les candidats peinent à mettre en œuvre la différenciation pédagogique. Si elle évoquée, elle n'est pas mise en œuvre de manière efficiente. Il y a rarement de différenciation effective en fonction des profils d'élèves en termes de capacités mobilisables et à mobiliser, voire d'obstacles d'apprentissage. Prendre en compte la diversité des élèves de la classe ne peut se limiter à une réduction de la quantité de travail, un allongement du temps, une externalisation par une prise en charge lors des APC, du tutorat, la mise en place de groupes homogènes.

De nombreuses séances surinvestissent le travail de groupe ou le collectif, ne permettant pas à l'élève de progresser individuellement.

Les candidats les plus performants ont su conserver des objectifs ambitieux communs à tous les élèves, anticiper les obstacles didactiques, aménager la tâche et adapter les attendus.

☞ Le jury constate que peu de candidats utilisent les 15 minutes pour l'exposé et certaines relisent les documents alors que les membres du jury les ont devant eux.

☞ La formulation des objectifs opérationnels n'est pas toujours maîtrisée. Les objectifs sont souvent du côté de l'enseignant et pas du côté de l'élève. Les candidats répondent bien à tous les attendus mais ne maîtrisent pas forcément l'intérêt et le sens.

L'objectif doit être précisément défini : il doit être atteignable, observable donc évaluable. L'objectif est souvent la reprise stricto-sensu des éléments du programme sans que celui-ci soit segmenté dans une démarche de progression.

☞ La question de l'évaluation est régulièrement omise et celle du transfert n'est pas vraiment envisagée juste trop rarement évoquée sous l'angle des prolongements interdisciplinaires

L'organisation spatiale et temporelle de la séance est souvent absente.

Beaucoup de candidats lisent leurs notes. La présentation des documents n'a pas toujours été faite, leur utilisation est parfois sommaire.

Les choix didactiques et pédagogiques ne s'appuient pas suffisamment sur les éléments du dossier pour apporter des justifications et définir les différentes phases de la séance. La précision de l'activité des élèves et du rôle de l'enseignant sont des aspects très peu évoqués. Les grands absents sont les obstacles et difficultés éventuels des élèves (différenciation, étayage).

☞ Le jury constate chez les candidats des connaissances didactiques parcellaires, un vocabulaire géométrique non maîtrisé.

☞ Le jury remarque pour certains candidats d'inquiétantes lacunes concernant les savoirs de base et des imprécisions graves concernant les notions mathématiques (définition chiffre, nombre, numéro par exemple). La distinction entre tri, classement, rangement, comparaison, catégorisation doit être comprise. Certains candidats

n'ont pas recours au vocabulaire approprié aux mathématiques : chiffres/nombres, cercle/disque, côtés/faces, aspect ordinal du nombre, grandeurs et mesures (et notamment aire/périmètre), fractions et nombres décimaux. En maternelle, les termes surcomptage, double comptage, sous comptage, sont confondus. Les procédures de base en maternelle ne sont pas suffisamment connues : comptage, dénombrement, subitisation (ou subitizing).

☞ Certains candidats utilisent des références didactiques à bon escient, ce qui contribue à la valorisation du contenu de leur exposé. En effet, cela met en évidence des qualités nécessaires tout au long de la carrière du professeur des écoles (veille pédagogique).

Les définitions sont rarement énoncées de manière précise (la définition d'un angle ou d'un solide par exemple). Les activités des élèves sont correctement présentées mais ne sont pas toujours en rapport avec leurs capacités.

Conseils aux candidats :

Le jury apprécie les candidats qui sont en mesure de donner les enjeux des apprentissages visés dans les sujets et attend des candidats une attitude réflexive, une capacité à écouter et communiquer.

La lecture attentive des différents documents doit servir réellement de point d'appui à la préparation de l'exposé.

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Approfondir les connaissances en mathématiques. Il semble indispensable de maîtriser les grandes lignes des programmes, les repères de progression et les guides des trois cycles ;
- Analyser les documents. Il s'agit de dépasser la simple présentation pour en dégager les enjeux, la pertinence ;
- Ancrer la séance dans la séquence donc être en capacité d'expliquer la progression des apprentissages et l'évaluation ;
- Penser la totalité de l'organisation de la classe, notamment lorsque le candidat fait le choix de présenter le fonctionnement d'un atelier. Il doit être en mesure d'expliquer ce que font les autres élèves ;
- Construire des séances en n'omettant pas la place de la verbalisation par les élèves, facteur important pour l'apprentissage ;
- Réfléchir au rôle de l'enseignant en termes de plus-value ;
- Anticiper les procédures que les élèves pourraient utiliser ;
- Réfléchir aux variables didactiques ;
- Structurer la préparation en s'assurant que ce qui est donné à voir est maîtrisé et a du sens. Il arrive que des candidats utilisent des mots clés sans les maîtriser totalement ;
- Se former à la conception de séances ;
- Énoncer clairement les objectifs pédagogiques visés et non énumérer toute la liste des compétences à acquérir pour un cycle ;
- Identifier les types de documents et expliquer pourquoi et comment ils vont être utilisés ;
- Garder à l'esprit un objectif pédagogique de séance clair, atteignable et évaluable au sein de la séance.

L'évaluation des candidats prend en compte des critères nombreux et variés, notamment la maîtrise des compétences mathématiques, l'organisation de la séance d'apprentissage et sa mise en œuvre, la pertinence des différentes phases eu égard au niveau de classe.

Il convient d'énoncer clairement les objectifs pédagogiques de la séance proposée et de prévoir les critères d'évaluation.

6.2. Oral d'entretien

6.2.1. Caractéristiques de l'épreuve :

Coefficient 2		Domaine	Préparation	Epreuve / Notation	Exposé	Entretien
Note éliminatoire : 0 à la 1 ^{ère} ou 2 ^{nde} partie						
2 ^è e épreuve d'entretien	1 ^{ère} partie	EPS, <i>intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant</i>	30 minutes	30 minutes / 10 points	15 minutes maximum	Temps restant (au moins 15 minutes)
	2 ^a partie	Motivation et Mises en situation professionnelle	Aucune préparation	35 minutes / 10 points	5 minutes maximum pour la présentation par le candidat de sa motivation 20 minutes (10 + 10) 2 mises en situation professionnelle (Enseignement / lien avec la Vie scolaire)	10 minutes d'échange

« L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire. »Référence : Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

6.2.2. Education physique et sportive

Exposé et entretien, constats :

Constats/analyse :

☞ Bon nombre de candidats réalisent l'exposé avec une aisance certaine et une maîtrise de la langue conforme aux attendus du métier d'enseignant. Dans l'ensemble, ils ont une expression correcte et font un exposé structuré. Parfois court, il révèle chez certains candidats de réelles compétences orales, voire une certaine aisance, sans surjeu ni éloquence : le ton est juste et adapté à la situation. Les meilleurs d'entre eux sont capables de se détacher de leur préparation écrite.

Un exposé avec une introduction, un développement et une conclusion permet de donner de la clarté au propos. **Les candidats qui utilisent le support pour faire un schéma donnent de la lisibilité à leur exposé.** L'usage du tableau est conseillé plutôt qu'un schéma au milieu des notes d'une feuille de brouillon.

Les aspects communicationnels tels que la posture et le registre de langage sont importants. La qualité de l'expression (clarté, voie modulée, intonation, ...) est essentielle.

Il est regrettable, pour un concours de recrutement d'enseignants que quelques candidats ne possèdent pas une maîtrise parfaite de la langue française normée. Ces remarques s'appliquent à l'ensemble des épreuves.

Quelques candidats multiplient les erreurs de français. D'autres témoignent d'une certaine désinvolture, présentent un plan anticipé mais peu incarné et se permettent des familiarités langagières dans l'exposé. On constate également des tics de langage (Ouais, OK, euh, du coup ...) ou un certain relâchement dans la posture physique face au jury. Certains candidats interrogent le jury suite à un questionnement resté sans réponse, cette posture n'est pas adaptée.

☞ Les meilleurs candidats exposent de manière expressive, naturelle en identifiant les éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils explicitent et illustrent leurs propos. Ils évoquent des outils pédagogiques concrets et un matériel adapté. Le propos est emprunt d'humilité, est nuancé et relativisé. Les questions des membres du jury sont prises en compte et une évolution du positionnement est visible. L'exposé est alors structuré (introduction, annonce du plan, conclusion). La question posée est problématisée et le développement répond à la question posée. La situation adaptée à l'âge des élèves est placée dans un contexte plus large, les outils d'évaluation diagnostique ou formative sont précis. Les organisations pédagogiques sont réalistes, prenant en compte l'espace, le temps, les ressources humaines pour l'enseignement et l'encadrement. La différenciation pédagogique est présente.

☞ Les quinze minutes sont rarement exploitées entièrement. Certains candidats ne respectent pas le temps imparti (entre 10 et 15 minutes). La moyenne constatée est plus proche de 7 à 8 minutes.

Les meilleurs candidats se saisissent des 15 minutes d'exposé ou dépassent les 10 minutes.

Certains exposés sont lacunaires, notamment dans la présentation globale du sujet qui doit prendre en compte les finalités de l'EPS. Les liens à faire avec les autres domaines et champs d'apprentissage ne sont pas suffisamment mis en valeur, par exemple dans le cadre de la polyvalence du métier et de ses avantages. L'analyse de l'origine des difficultés des élèves est souvent erronée, incomplète ou absente.

☞ Parfois l'exposé n'approfondit pas assez le champ pédagogique et l'analyse de la question est insuffisamment réalisée.

☞ Souvent, les mises en situation ne sont pas assez explicites pour donner les éléments de compréhension au jury. La déclinaison pratique et concrète est appréciée pour mesurer la capacité du candidat à s'adapter au contexte (nombre d'élèves, espace, matériel, disposition, place de l'adulte...) et à se projeter dans le métier.

☞ Le terme « situation d'apprentissage » est souvent mal compris des candidats qui décrivent davantage des mises en situation ou des jeux.

L'évolution de situations de référence n'est pas pensée. Le choix des situations d'apprentissage ne répond pas assez aux objectifs visés.

Les stratégies d'apprentissage sont rarement présentées et les élèves semblent apprendre comme par magie.

☞ La question des progrès des élèves est insuffisamment abordée par les candidats. Celle de l'évaluation pas davantage. Quand celle-ci est (rarement) évoquée, elle n'est présentée que sous la forme d'une grille d'évaluation avec des observables plutôt flous. L'évaluation des acquis des élèves est donc assez peu évoquée tout comme le rôle et la place de l'enseignant qui restent souvent cantonnés à l'observation des élèves (d'ailleurs, à partir de quels outils ?). La trace écrite pourrait quant à elle être davantage mobilisée (cahier d'EPS, affichages etc.).

Les objectifs de transformation des compétences motrices ne sont pas envisagés. Les problèmes fondamentaux des élèves ne sont que trop peu exposés.

Les ressources mobilisées sont souvent évoquées mais sans être suffisamment en lien avec la problématique du sujet et/ou de l'APSA.

☞ On remarque une importance de la verbalisation voulue sur les temps EPS et temps de classe. Ces temps sont énoncés, mais peu mis en valeur dans le cadre de la motivation et de la mobilisation de l'élève. La place de l'enseignant est très souvent centrale, seul indicateur de consigne, de remédiation.

☞ De manière générale, on constate que la didactique de l'EPS est fragile. De fait, les candidats présentent trop souvent des situations certes en lien avec la problématique proposée mais ne développent pas suffisamment en quoi la situation répond aux besoins des élèves. Les situations peuvent rester assez descriptives et l'on peine souvent à comprendre ce que les élèves apprennent et comment.

☞ Par ailleurs, on peut constater que certaines situations ne sont pas très réalistes et du moins pas toujours adaptées à l'âge des élèves. En outre, l'aspect « sécurité » est souvent investi.

☞ Les priorités ministérielles sont connues, ainsi que les attestations (ASNS, savoir rouler à vélo etc.).

☞ Les contextes présentés demandent à être explicités dans le détail et de façon précise afin d'aider le jury à visualiser la situation. Peu de candidats évoquent les liens entre la situation et d'autres APSA, d'autres activités dans la même APSA, d'autres disciplines.

☞ La faisabilité de certains aménagements est à questionner (repères qui flottent dans l'eau, activité pour seulement 3 élèves, objets dangereux à transporter comme une grande planche, ...)

☞ Certains candidats mettent en évidence des élèves à besoins éducatifs particuliers mais ne proposent pas les adaptations nécessaires.

Il ne suffit pas de proposer une organisation pour qu'il y ait apprentissage. On reste trop souvent sur des éléments descriptifs et l'on peine parfois à percevoir le rôle spécifique de l'enseignant(e).

☞ De manière générale, les candidats estiment très mal les distances réalisables par les élèves (en course, en lancer...). Les ordres de grandeurs sont assez méconnus des candidats (courir 3 secondes, courir sur 5 m, terrain de football de 5 m de longueur, parcourir 5 mètres en vélo en 2 minutes)

Les exposés manquent pour certains de structure : introduction trop brève ou inexistante, absence de plan et sont parfois beaucoup trop brefs (moins de dix minutes).

☞ Les connaissances théoriques scientifiques du développement et de la psychologie de l'enfant sont trop peu maîtrisées par les candidats et donc trop peu abordées.

Les questions relatives à l'expression artistique posent de réelles difficultés aux candidats.

☞ Le temps d'activité motrice des élèves est insuffisamment pris en compte par les candidats dans les situations d'apprentissage proposées.

☞ Certains candidats ne structurent pas leur exposé et se limitent à la présentation des situations d'apprentissage.

☞ Pour les énoncés évoquant « certains élèves » ou « une partie de la classe », les candidats doivent penser à ce qu'ils proposent aux autres élèves.

☞ Certains candidats confondent « activités de roule » avec les roulades en activités gymniques

La situation d'apprentissage présentée doit répondre à la problématique posée. (En activités athlétiques, si la problématique est « l'élève n'arrive pas à franchir un obstacle », la situation proposée ne saurait être une course de haies)

Conseils aux candidats :

Au regard de ces constats, le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Tous les mots de l'énoncé sont importants et certains termes peuvent changer le sens du sujet qu'il conviendra de lire avec une grande attention. Par exemple, un sujet avec les termes « certains », « la plupart », « quelques »... *élèves ont des difficultés, n'a pas le même sens que « Tous les élèves ont des difficultés ».* La différenciation pédagogique est induite dans certains énoncés.
- Faire appel à la différenciation pédagogique ;
- Contextualiser le sujet et dégager une problématique simple ;
- Avoir un minimum de connaissances sur le développement de l'enfant (capacités motrices notamment) ;
- Veiller à proposer des situations d'apprentissage dans lesquelles le temps d'activité motrice est suffisant et en adéquation avec le niveau et l'âge des élèves ;
- Structurer l'exposé en préparant une trame comprenant les incontournables à traiter (contexte, lien aux programmes, inscription dans une séquence d'apprentissage, évaluation...) ;
- Présenter les objectifs et compétences visés en lien avec le cadre réglementaire (programme, socle commun de connaissance, de compétences et de culture), à la maîtrise des contenus enseignés, aux démarches pédagogiques répondant aux attendus du sujet, à la place de la séquence dans une progression, aux différentes modalités d'évaluation ;
- Evoquer l'interdisciplinarité ;
- Proposer des situations d'apprentissage pertinentes, réalisables qui répondent à la problématique et adaptées à l'âge des élèves ;
- Utiliser le tableau pour donner plus de lisibilité à l'exposé ;
- Prévoir un exposé d'une durée d'au moins 10 minutes ;
- Envisager la sécurité des élèves dans toute ses dimensions ;
- Savoir décliner les enjeux de santé, culturels et sociaux ;
- Utiliser un lexique adapté : nager, de déplacer, courir vite, courir longtemps... ;
- Mentionner les supports institutionnels (guides, préconisations ministérielles, attendus de fin de cycle, les repères de progressivité, ...)
- Savoir identifier les finalités de l'EPS en lien avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Connaître certains dispositifs d'actualité : savoir rouler à vélo, 30 minutes d'activités physiques quotidiennes (APQ), note de service du 28-02-2022 « Contribution de l'école à l'aisance aquatique ;
- Profiter-exploiter au mieux le temps imparti, ne serait-ce que par la question de l'interdisciplinarité et des dispositifs nationaux (Savoir Nager en sécurité, APQ30', G2024 ...)
- Travailler la didactique des APS proposées, en particulier celle de la natation au premier degré ;
- Prendre appui sur des situations concrètes ou vécues ;
- Travailler la didactique des APS proposées, en particulier celle de la natation au premier degré ;
- Être à l'écoute des questions, ne pas hésiter à faire reformuler si besoin ;
- Avoir un plan avec les incontournables à aborder et en parler même si certains éléments n'ont pas pu être complètement traités lors de la préparation ;
- Les candidats devraient s'autoriser à réfléchir avec le jury sur les éléments qu'ils n'ont pas eu le temps de finir de préparer afin de montrer l'attention qu'ils en portent. Ils peuvent indiquer au jury qu'ils construisent la réponse en direct.
- Redire la consigne sans la reformuler ou la problématiser n'a pas d'intérêt ;
- Connaître les rôles, les compétences à mobiliser et les limites des différents adultes pouvant accompagner la classe dans une séance d'EPS (ATSEM, AESH, intervenant, parents accompagnateurs, parents agréés, maîtres-nageurs, enseignant)

Les questions posées n'appellent pas forcément une réponse convenue mais doivent permettre au candidat de démontrer une capacité d'analyse et de propositions de réponses réalistes en lien avec l'activité ciblée et l'âge des élèves.

6.2.3. Motivation :

Constats :

☞ Les exposés sont de qualité inégale. Certains candidats gagneraient à mieux préparer leur prestation dont les attendus sont connus. Beaucoup peinent à se projeter dans le métier. Les connaissances du système éducatif sont parfois superficielles, ce qui pénalise les candidats.

La très grande majorité des exposés se limitent à des commentaires des candidats sur leur parcours de formation et professionnel, la motivation à exercer le métier de professeur des écoles est trop peu explicitée. La motivation est rarement référée aux missions des enseignants, l'ambition pour les élèves est trop peu décrite.

L'exposé reste parfois trop descriptif et les compétences développées dans leur parcours antérieur ne sont pas assez articulées avec le métier visé de professeur. Il conviendrait de faire le lien entre les compétences construites dans le parcours précédent et le référentiel de professeur des écoles.

Les attendus de l'épreuve décrits dans l'arrêté du 25 janvier 2021 sont méconnus des candidats.

☞ Il s'agit pour les candidats de faire valoir leur motivation et leur capacité à se projeter dans le métier.

Un parcours non conventionnel n'est pas négatif, les candidats gagneraient parfois à en faire davantage ressortir la richesse et les atouts qu'il représente.

☞ Certains candidats ont présenté la partie motivation comme un entretien d'embauche : les qualités et compétences acquises sont expliquées et énumérées. Ils structurent leur propos, vont à l'essentiel eu égard au temps contraint mis à leur disposition.

Les candidats ont très souvent eu des difficultés à donner une représentation précise du métier, leur description étant souvent floue et générale. Les apprentissages des élèves, leurs progrès, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, et la dimension pédagogique qui en découle sont rarement évoqués. Ce sont bien plus souvent l'ambiance, les aspects relationnels et le travail en équipe qui sont mis en avant.

L'entretien est court et ne permet pas toujours de mettre en évidence les valeurs du candidat. Le jury doit amener l'échange sur le sens du service public du candidat. Dans le temps imparti, les questions doivent être courtes, claires et explicites.

Trop souvent l'exposé consiste à redire ce qui est déjà connu des membres de la commission sur la fiche du candidat.

Les candidats décrivent de façon chronologique leur parcours, sans en extraire les points saillants. Le lien n'est pas fait avec le futur métier d'enseignant.

Conseils aux candidats :

Les candidats doivent se préparer à l'explicitation de leur motivation au regard des droits et devoirs du fonctionnaire. Le jury doit comprendre le choix de vouloir exercer dans le 1^{er} degré (polyvalence de l'enseignant, diversité des élèves de 2 à 11 ans), l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire (récréations, accueil, surveillance, relation avec les familles, lien avec les partenaires de l'école...)

Les candidats doivent expliciter leurs représentations du métier avec ses spécificités en distinguant davantage les caractéristiques des différentes professions des acteurs travaillant autour de l'élève/enfant (enseignant, AESH, ATSEM, animateur...) et en précisant les modalités de leur partenariat.

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Mettre en exergue des points de son parcours qui ont permis de développer des connaissances, des compétences transférables dans le métier d'enseignant ;
- Valoriser son expérience en mettant notamment en évidence les transferts possibles dans l'exercice de la profession de professeur des écoles ;
- Articuler les éléments de votre parcours de formation et votre expérience professionnelle antérieure avec les missions du professeur des écoles ;
- Montrer la perception que vous avez du métier et les connaissances que vous avez du système éducatif ;
- Ne garder de votre parcours que les éléments qui ont un intérêt pour l'exercice de votre futur métier
- Parler des élèves et préciser ce que l'on pense leur apporter ;

- Se projeter dans le métier de professeur d'école en abordant avantages et contraintes avec réalisme, sans rester sur l'envie de s'identifier à un ou à une enseignante. Il convient d'objectiver vos motivations réelles, d'illustrer par des arguments pertinents. Il s'agit de sortir des représentations enfantines « J'aime les enfants. », « Depuis toute petite, je voulais être enseignante. » ;
- Avoir une attitude et une posture positives et engagées ;
- Avoir réfléchi sur son degré de mobilité ;
- Convaincre d'être porteur de valeurs qui vous conduisent à vous présenter au CRPE ;
- Expliquer le choix du service public et le sens qui y est attribué ;
- Evoquer le rôle de l'école dans la réduction des inégalités ;
- Préparer cette partie. Ne pas lister, mais faire des liens et mettre en regard leurs motivations avec leur devenir ;
- Préparer la présentation devant un miroir pour mieux la structurer et utiliser les 5 minutes imparties.
- Structurer la présentation en lien avec des compétences acquises, et non une chronologie de stages par exemple ;
- Les candidats gagneront à préparer cet exposé et à s'entraîner en amont de l'oral afin de maîtriser le temps et de réguler certains tics de langage ;
- Les candidats gagneront à préparer cet exposé et à s'entraîner en amont de l'oral afin de maîtriser le temps et de réguler certains tics de langage ;
- Les candidats devront veiller à établir des liens entre leurs expériences passées et le métier de professeur des écoles pour témoigner de leur capacité à se projeter dans ce nouveau métier ;
- Connaître les droits et devoirs d'un fonctionnaire

L'entretien qui suit l'exposé sur la motivation est l'occasion pour le candidat de donner à voir au jury un futur agent du service public d'éducation, portant les valeurs de ce service public.

Il faut rester humble et sincère en faisant preuve de conviction tout en étant réaliste sur le métier de professeur des écoles. Tous les parcours personnels et professionnels peuvent permettre de valoriser des éléments essentiels nécessaires à la prise en compte de la réalité des contextes d'exercice et à l'expression d'une analyse qui participe à la construction de gestes professionnels.

Il est nécessaire dans la communication de montrer un pouvoir de conviction. On attend de l'aisance dans la présentation et de la fluidité dans le discours.

En prenant appui sur le parcours antérieur, il faut montrer quelles connaissances, quelles compétences, quels savoir-faire, quels savoir-être... ont été développés et seront utiles dans ce futur métier. Il faut donc également montrer ce qui est connu de celui-ci.

Il s'agit de montrer au jury que quel que soit le parcours le candidat est capable de se projeter dans la réalité du métier de professeur des écoles. Il faut également convaincre que les valeurs plus générales de la République sont portées.

6.2.4. Mises en situation professionnelle

Constats

- Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles, qui sont en jeu dans cette situation ?
- Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Cette partie de l'épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les candidats qui n'ont pas de temps de préparation doivent faire preuve d'attention, de réactivité dans la compréhension de la situation, et être capable de formuler des réponses cohérentes et pertinentes. Ils sont invités à mobiliser leur réflexion et leurs connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème identifié.

☞ Généralement les candidats ont eu des difficultés à répondre la première question concernant les valeurs et principes de la République et principes juridiques de la situation.

Les meilleurs candidats ont réussi à montrer des valeurs en adéquation avec celles attendues de futurs professeurs, dans les domaines du respect d'autrui, de lutte contre les discriminations, de l'égalité filles/garçons...

Les connaissances sur la laïcité sont insuffisantes, souvent uniquement reliées à la liberté de croyance.

Les candidats ont peiné à faire référence aux textes institutionnels, une tendance à délayer le contenu des réponses pour gagner du temps, à énoncer des réponses courtes et/ou à se décharger de toute prise de décision en énonçant une réponse, indispensable mais insuffisante, du type : « j'en parle au directeur », « j'en réfère à ma hiérarchie. »

Conseils aux candidats :

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Prendre des notes par mots-clés pendant la lecture des énoncés des situations ;
- Identifier l'enjeu en caractérisant la nature de la situation ;
- Faire preuve de bon sens, sans rechercher nécessairement la référence à des textes ;
- Prendre le temps de construire sa réponse ;
- Problématiser la situation et s'efforcer de répondre clairement et de manière structurée aux deux questions ;
- Envisager le traitement de la situation en plusieurs temps, en considérant tous les paramètres ;
- Adapter les réponses à l'âge des élèves à l'aide d'exemples concrets ;
- Mettre en évidence le collectif en éclaircissant la place de chacun des acteurs de la communauté éducative ;
- Mieux relier les situations aux principes et valeurs impliqués ;
- Oser débiter la construction de sa réponse avec le jury. Réfléchir à haute voix permet au jury d'appréhender la capacité du candidat à reformuler et analyser la situation ;
- Penser à s'appuyer davantage sur les droits et devoirs du fonctionnaire pour justifier telle ou telle posture dans le traitement de la MSP, voire s'appuyer sur le référentiel de compétences du PE ;
- Ne pas être déstabilisé lorsque l'on traite de situations impliquant des personnels de l'école ne respectant pas leurs obligations de service ;
- Se projeter véritablement, anticiper sur le court terme : points de vigilance, préparation ;
- Savoir incarner les situations, dans l'expression, la posture surtout quand il s'agit de décrire les valeurs de la République, pour marquer l'engagement du candidat ;
- Eviter de « gagner du temps » par des périphrases ou reformulation qui n'apportent rien à la problématique ;
- Penser à la coéducation et la place des parents dans l'école.

Les questions du jury sont destinées à entrer dans un dialogue constructif et à permettre aux candidats de construire des solutions.

Les questions d'élargissement à partir des situations permettent d'appréhender la manière dont les candidats peuvent « s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) et faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. »

☞ Le jury conseille aux candidats de prendre connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles, des lois Ferry, d'éléments du code de l'éducation, du vademécum « laïcité à l'école », la charte de la laïcité...

☞ Les candidats doivent aborder une posture réflexive montrant autant de bon sens que de connaissance des textes. Les mots relatifs aux valeurs méritent d'être explicités (liberté....fraternité....)

☞ - Le candidat évitera de multiplier les reformulations qui n'apportent pas d'éléments supplémentaires à la problématique questionnée.

☞ Les commissions ont su valoriser les candidats qui ont fait preuve d'une communication authentique sans détours inutiles.

Le candidat gagnera à maîtriser les grands principes et l'architecture du système éducatif ainsi que le cadre réglementaire d'exercice ou du métier de professeur des écoles (obligations réglementaires de service, hiérarchie directe...)

7. Epreuve orale facultative de langue vivante

Les candidats disposent de 30 minutes pour préparer sachant qu'ils ont pu préparer une partie de la première partie tout au long de l'année

10 minutes maximum pour se présenter et présenter les documents (en langue étrangère) : le candidat parle sans être interrompu

10 minutes maximum pour exploiter les documents : partie didactique (en français) : le candidat parle sans être interrompu

10 minutes exploitées pleinement par le jury pour un échange qui part des deux présentations pour élargir à l'enseignement des langues en général (en langue étrangère)

L'académie accueille des candidats en anglais, en allemand, en espagnol, en italien : se sont présentés deux candidats en allemand et deux en italien. La moyenne de 12,5 en italien et de 9,5 en allemand n'est donc pas significative.

En anglais, choisi par la plupart des candidats : la moyenne est de 12,75 (médiane 13,5°)

En espagnol, (37 candidats) : la moyenne de 13,47 (médiane à 14,5)

Le jury émet deux hypothèses pour interpréter cette différence d'un point dans la moyenne : l'espagnol ferait plus l'objet d'un choix que l'anglais, qui pourrait être choisi plus par défaut, en tant que LV1 des candidats dans leur parcours scolaire et universitaire.

De plus, en espagnol un certain nombre de candidats ont expliqué lors de la première partie de l'épreuve avoir des origines espagnoles ou portugaises, et avoir encore des grands-parents ce qui leur permet d'entretenir des liens réguliers avec la langue.

Le jury a attribué, à plusieurs reprises, la note maximale de 20, quand les candidats avaient le niveau B2 requis et faisaient preuve d'une réflexion sur la didactique des langues étrangères déjà bien engagée.

Les candidats qui exploitent pleinement les 10 minutes sur les deux premières parties de l'épreuve sont valorisés.

En revanche, le jury a sanctionné les candidats qui commettaient de nombreuses et grossières erreurs de langue, dès la première partie (présentation personnelle) que les candidats ont la possibilité de préparer en amont.

Toutefois, il ne suffit pas d'avoir un excellent niveau langue pour obtenir une note très élevée ; par exemple, une candidate maîtrisant parfaitement la langue mais qui expliquait que son enseignement allait passer exclusivement par les chansons a perdu de nombreux points sur la seconde partie de l'épreuve

7.1. Prestation des candidats sur la partie 1 de l'épreuve : se présenter et présenter les documents

Cette première partie de l'épreuve permet de mettre le candidat en confiance, puisqu'elle a fait l'objet d'une préparation. Toutefois, il est attendu que le candidat effectue une présentation riche, dans une langue étrangère travaillée tant du point de vue du lexique que de la syntaxe et de la phonologie. La maîtrise des temps du passé est attendue.

Le jury recommande de préparer son oral en se chronométrant pour se rapprocher du temps imparti ou à s'entraîner devant un public pour améliorer l'aisance et la fluidité. La présentation durant 10 minutes, il ne faut pas hésiter à prendre du temps pour présenter son parcours (5 minutes par exemple). Le jury apprécie lorsque le candidat a su établir des liens entre son expérience personnelle et linguistique. Dans le cas contraire, il est difficile pour le candidat de dépasser quelques minutes seulement, sur les 10 minutes possibles, ce qui ne peut que lui faire perdre des points. Dans ce cas, il est possible d'étoffer la partie de présentation personnelle en abordant les thèmes suivants : famille, cursus, passions, sport, voyages ... Les candidats devraient se saisir de la possibilité qui leur est offerte de se référer à leurs notes dès cette première étape de l'épreuve.

Les candidats peuvent expliquer le goût pour la langue et la culture qu'ils ont choisie (allemand, anglais, espagnol, italien). Les candidats qui ont fait un parallèle entre leurs expériences et leur motivation à enseigner ont souvent fait de très bonnes présentations. Cette partie a été particulièrement bien investie cette année ; les candidats ayant bien préparé cette partie en ont tiré une forte plus-value.

Le jury a apprécié quand le candidat expose ses représentations du métier, aborde les compétences du référentiel métier et indique quelles qualités il requiert.

La présentation des documents, même si les candidats ne les découvrent que le jour de l'épreuve, peut être préparée en amont, avec des termes attendus « extrait de... », « programmes », albums de jeunesse... ; qui doivent être connus dans la langue étrangère.

Le jury attend des candidats qu'ils établissent un lien entre les documents proposés lorsqu'il y en a plusieurs et ciblent les enjeux des documents proposés. Certains candidats se limitent à une simple description ou à une traduction des documents voire à une description sélective et sommaire des documents Les sujets se prêtent souvent à une problématisation, qui n'est que trop rarement présentée.

Pour cette session, les sujets se composaient la plupart du temps d'un document, extrait d'un manuel média au sujet d'un fait culturel (la ville de Salzburg et Mozart en allemand, le petit déjeuner en anglais par exemple, la famille royale en espagnol, la légende du panettone en italien) et d'un extrait de documents officiels issus des programmes et des textes réglementaires.

Pour ce qui relève de la qualité de la langue, Le jury attend des candidats qu'ils s'expriment dans une langue claire et en utilisant des structures complexes comme l'exige le niveau B2 du CECRL. Toutefois, il est recommandé aux candidats de s'entraîner en amont à l'utilisation de ces structures.

Il est demandé d'apporter plus d'attention à l'accentuation des syllabes et à la prononciation de certains sons. Il est recommandé de préparer en amont des éléments de vocabulaire en pédagogie et didactique des langues, avant l'épreuve.

Enfin, il est recommandé de s'appuyer sur un dictionnaire bilingue pour pouvoir y trouver le lexique manquant à la description de certains documents, comme notamment des premières de couvertures d'albums. Toutefois, quand le candidat procède à une telle recherche, il doit vérifier que la traduction retenue correspond bien au sens du mot recherché, quand ce mot est polysémique (ex : en espagnol *materia* ne traduit pas le mot *matière* en français, quand il est utilisé au sens de *discipline*). Les candidats qui s'appuient sur la langue française pour pallier leur manque de lexique ou qui traduisent de manière hasardeuse dans la langue étrangère des termes en pariant sur un mot proche sont pénalisés.

Une vigilance est nécessaire pour l'accentuation des mots transparents (en anglais) , de même que cette vigilance doit s'exercer, toujours en anglais sur la prononciation des -S/-ES des substantifs au pluriel ou des verbes à la 3^{ème} personne du singulier.

En anglais, ont été observées de façon récurrente des erreurs telles que les h parasite, les s non prononcés (ou s parasite), les mots en -al (animal), les terminaisons -ed, le terme « pupil » mal prononcés . La maîtrise des verbes irréguliers est attendue, ainsi que celle des verbes à particules ; certaines confusions de sens apparaissent irrecevables à ce niveau (to teach / to learn ; remember / remind ...) Il convient d'être attentif à la prononciation de certains mots courants notamment (primary school, childrens ...) et de ne pas oublier l'article devant UK, USA. En anglais, « for » suivi d'un nom veut dire "pour" (*for the teacher*) mais cela n'est pas le cas quand il est suivi d'un verbe (« *for read* » n'existe pas, il faut dire « *to read* » ou « *in order to read* »).

Les candidats éviteront l'utilisation de « wanna » ou « gonna » lors d'un oral de concours.

En espagnol, on veillera tout particulièrement à la concordance des temps et à l'emploi du subjonctif quand il est requis.

En allemand, il peut être compliqué de comprendre les candidats quand le verbe, placé à la fin de la subordonnée, est oublié.

En italien, on veillera au niveau de langue (*éviter le familier « stacosa » au lieu de « questa cosa »*), à l'accentuation tonique (perìodo ou piacere), aux pièges liés à la transparence de la langue : (« ogni corsi » au lieu de « ogni lezione » « sequenza » au lieu de « unità ») aux accords : (« scuole francese » au lieu de le « scuole francesi »)

Il est à noter que certains candidats qui n'ont pas pu faire un séjour dans un pays étranger où on parle la langue dans laquelle ils présentent l'épreuve s'expriment dans une langue excellente, ponctuée de peu d'erreurs lexicales ou syntaxiques, contrairement à certains candidats qui ont pu séjourner longtemps ou à diverses reprises dans un pays étranger et qui sont « piégés » par leur aisance à l'oral sans interroger le niveau de langue attendu le jour du concours.

7.2. Prestation des candidats sur la partie 2 de l'épreuve : partie didactique

Les candidats qui ont pu observer voire mettre en œuvre des séances de langue vivante étrangère en classe arrivent à ancrer plus facilement leurs propositions dans le réel. Ils sont capables de prendre de la distance entre ce qu'ils voient dans les écoles où ils sont allés et les attendus.

A ce titre, certains candidats n'ont pas entrevu l'importance de l'entame et de la clôture de séance pour une discipline en langue étrangère qui s'intercale dans une journée de 6 heures entre d'autres matières, toutes enseignées en français.

Le jury préconise de préciser le niveau de classe choisi pour la déclinaison pédagogique des documents proposés. Il est ensuite nécessaire de présenter les objectifs de la séquence ou de la séance et de penser à bien mettre en avant le / les objectifs culturels lors de la présentation. Il apprécie que le propos soit structuré par l'utilisation de connecteurs de temps ou de logique.

Dans la limite du temps de préparation imparti, les candidats doivent essayer de proposer une mise en œuvre détaillée soit de la séquence soit d'une des séances de la séquence. Les propositions pédagogiques doivent être ciblées avec des exemples de mise en œuvre précis et concrets. Les activités proposées doivent donner aux élèves les outils pour réaliser la tâche finale.

Il serait intéressant que les candidats illustrent, dans cette partie, leur proposition d'exploitation pédagogique par des exemples concrets (consignes, productions d'élèves attendues..)

La place de l'élève et sa part d'activité sont souvent évoquées de manière superficielle et la place de l'enseignant et son rôle sont trop souvent peu précis. Les candidats ont à poursuivre leur réflexion sur la progressivité dans la séquence d'apprentissage composée de plusieurs séances. Une séquence va au-delà d'une succession d'activités pédagogiques proposées aux élèves qui ne sont pas mises en lien. Certains candidats ont pu faire part des modalités d'évaluation formative ou sommative de la séance ou de la séquence, ce qui a été valorisé par le jury.

De même, il serait utile de bien connaître les compétences attendues à la fin du CM2 : certains candidats ont proposé des activités hors de portée d'élèves de cycle 3 (ex : résumé en production d'écrit dans la langue étrangère un texte lu en classe). *Il en va de même pour le cycle 2 (certaines propositions pédagogiques au cycle 2 sont trop ambitieuses.)*

Les candidats sont invités à se constituer un corpus de ressources authentiques, varié (livres, chansons, jeux de cour...). A ce titre, il semble indispensable de profiter de l'année de préparation du concours pour consulter des manuels, des guides du maître et le site de CANOPE, par exemple.

Peu de candidats pensent à proposer une partie sur la phonologie, ou à intégrer la langue authentique dans les activités proposées (recours à des ressources) ce qui est d'autant plus dommageable quand la tâche finale évoquée est évaluée à l'oral. Les candidats doivent être attentifs à proposer une tâche finale en adéquation avec les objectifs de séance annoncés ainsi qu'avec la progressivité décrite.

Les candidats les plus valorisés sont ceux qui ont privilégié l'approche actionnelle. A l'inverse, une entrée par l'approche lexicale est pénalisée.

Certains doutent du bien-fondé de recourir à des supports authentiques. De même, afin de profiter pleinement des 10 minutes prévues, le candidat peut proposer, par exemple, des activités complémentaires, des activités inter disciplinaires, ou des exemples de différenciation...

Peu de candidats s'autorisent à avoir un regard critique sur les documents proposés et à en proposer une modification, notamment quand il s'agit d'extraits de manuels (exemple d'un imagier de la maison qu'on présenterait d'emblée aux élèves avec la transcription écrite du lexique à acquérir). Par ailleurs, il n'est pas indiqué que les documents doivent être exploités dans l'ordre où ils sont présentés ; ils sont une aide pour la construction de la séance ou de la séquence, mais le candidat peut ne pas se limiter à ces seuls documents.

Quelques candidats ne connaissent ni les programmes en LV de l'école primaire, ni les documents de référence (CERCL, Guide Oser les langues vivantes étrangères à l'école). Le jury encourage les candidats à prendre connaissance des documents d'accompagnement qui sont très concrets mais aussi des modalités de valorisation des langues vivantes étrangères : écoles EMILE, semaine des langues ...

On note des lacunes culturelles étonnantes, notamment pour des candidats qui ont expliqué dans leur première partie avoir un parcours spécialisé en langue étrangère (licence de langue, ABIBAC ...) Si on a un tel parcours et des doutes sur ses connaissances, il est stratégiquement recommandé de faire preuve de prudence (Mozart n'était pas allemand, la famille royale espagnole présentée était la famille royale du temps où Juan Carlos était roi). Il est recommandé de connaître quelques œuvres de la culture étudiée (littérature – chants – œuvres d'art...).

7.3. Prestation des candidats sur la partie 3 de l'épreuve : échanges avec la commission

Les candidats développent leurs réponses de façon satisfaisante. Toutefois, il ne faut pas hésiter à prendre le temps de construire sa réponse, si besoin, afin d'éviter de s'arrêter pour chercher ses mots. Prendre le temps de la réflexion, c'est aussi éviter des réponses trop hâtives où les fautes de langue s'accumulent, à un moment de l'épreuve où la fatigue commence à se faire sentir.

Il est attendu du candidat qu'il puisse articuler son propos avec des termes didactiques courants maîtrisés dans la langue choisie (séquence, séance, consigne, compétence...). Il est donc conseillé aux candidats d'avoir connaissance d'un vocabulaire pédagogique de base adapté en langue étrangère ainsi que la maîtrise d'un vocabulaire nécessaire pour évoquer les activités en classe.

Même s'ils sont en difficulté, les candidats entrent dans l'échange, ce qui est apprécié.

Au cours de l'année de préparation, les candidats pourront s'interroger utilement sur les notions de progressivité, le nécessaire travail en équipe, la restitution du travail aux parents dans une discipline pour laquelle le travail mené se fait majoritairement à l'oral.

7.4. Qualité de l'expression orale en français

Le niveau de langue est très correct dans l'ensemble. On évitera toutefois d'utiliser des termes ou expressions en langue française enchâssés dans le propos tenu en langue étrangère ou un changement de langue au sein d'une même phrase (Ex : une activité de warm-up). La langue parlée par l'enseignant doit être modélisante : à cette fin, le jour de l'examen, on bannira les phrases de type « Je vais leur proposer un truc sympa ». De même, il convient absolument d'éviter les interjections telles « cool », « ça marche », « nickel » dans les parties moins formelles avec le jury (dans la salle, avant le début de l'épreuve ou à la fin). Même si les candidats sont plus à l'aise en français, il leur est demandé de veiller à avoir un débit de parole adapté à une épreuve de concours, c'est-à-dire pas trop rapide.

7.5. Posture du candidat

Le jury est attentif à la posture du candidat : le métier de professeur des écoles a aussi une fonction de représentation qui requiert un langage modélisant et une posture éthique et déontologique adaptée. Certains candidats sont envahis par le stress et l'expriment ouvertement au jury par des expressions orales qui viennent parasiter l'ensemble du discours (par exemple : « Oh mince... » , « Je ne sais pas trop » ou « Je pars dans tous les sens... »).

7.6. Exemple de questions posées

Les premières questions portent généralement sur la présentation personnelle permittre au candidat de rentrée plus facilement dans l'échange.

Les questions pédagogiques et didactiques visent à identifier si le candidat, est capable de transposer la séance dans un autre cycle ou de l'interroger sur les outils à utiliser.

Le jury peut poser des questions autour de la phonologie, du culturel, de la pratique de la langue en classe, des activités langagières, sur la mise en œuvre de la séquence.... Le jury interroge également sur la prise en compte des difficultés des élèves, sur l'usage du numérique, la place de l'écrit ou l'utilisation possible de la langue étrangère dans le cadre de l'enseignement d'autres matières, sur l'évaluation et sur le lien avec le collègue.

Des questions peuvent être posées sur l'éveil à la diversité linguistique au cycle 1. Il est à noter que certains sujets portent uniquement sur le cycle 1.

Beaucoup de candidats peinent à proposer des activités qui permettent aux élèves de mémoriser le lexique ; ils ont en revanche, la plupart du temps, une idée assez précise du nombre de mots nouveaux que les élèves peuvent retenir selon leur âge. Le jury peut alors poser des questions sur des jeux qui favoriseraient la mémorisation du lexique

Le jury peut interroger les candidats sur quelques concepts tels que l'approche actionnelle, la métacognition ou sur la pratique des rituels et l'utilisation de la traduction en cours de langue.